L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE:

POUR PRESIDENT: WINFIELD SCOTT. DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT: WM. A. GRAHAM. DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:
Premier District—Jacques Toutant, de St Bernard; (substitut, F. W. Hulise, de Plaquemines.)
Second District—Christian Roselius, d'Orleans. (substitut, Cyprien Dufour, d'Orléans.)
Troisième District—Duncan F. Kenner, de l'Ascension. (substitut, Ferdus Gardère, de Jefferson.)
Quatrième District—Geo. W. Watterston, de Livingston: (substitut, R. J. Barrow, de Ouest-Féliciana.)
Cinquième District—Alexandre Declouet de St Martin, (substitut, J. K. Elgee, des Rapides;
Sixième District—John Ray, de Ouachita, substitut, D. F. Boyden, de Caddo.)

Carrière civile du général Scott.

Les services civils rendus par le général Scott sont presque aussi éclatants que ceux de sa carrière militaire. C'est en vain que ses adversaires le nient. L'histoire est là pour leur répondre. C'est le général Scott qui a prévenu l'explosion de la guerre civile dans la Caroline du Sud à l'époque de la nullification. Il est parvenu à force de prudence, à force de tact, à force d'habileté, à pacifier les esprits et à les ramener à des idées de paix et de conciliation. Sans ses constantes negociations, sans les mesures qu'il avait su prendre dans le plus grand secret, sans les demarches qu'il avait faites auprès des chefs du mouvement, l'œuvre de la pacification terminée au Congrès par le Compromis eut été impossible. Il a préparé les voies à la solution qui a délivré le pays du fléau de la guerre civile, et, sans son initiative, sans sa présence à Charleston au jour les plus critiques, Henry Clay lui-même eut échoué dans sa louable entreprise, car les hostilités eussent prévenu la transaction adoptée par les chambres nationales.

Le général Scott a donné un nouvel exemple de son aptitude à la diplomatie dans la mission si difficile qui lui avait été confiée de décider les Indiens de la Georgie à émigrer dans l'Ouest. Lui seul peut-être pouvait obtenir un pareil résultat. Soldat, les Indiens craignaient son habileté, homme, ils l'aimaient et l'honoraient. Il leur parla en pere plutôt qu'en ennemi; il leur exprima sa douleur de se séparer d'eux, mais il leur fit en même temps comprendre que le repos des deux races exigeait que l'une d'elles fit place à l'autre. Les Cherokees sentaient qu'ils étaient les plus faibles et qu'ils devaient par conséquent céder. Ils prêtèrent l'oreille à un homme de guerre qui venait leur porter des paroles de paix et d'amitié, ils écoutèrent avec respect celui qui avait le pouvoir de les mitrailler et qui leur tendait fraternellement les deux mains comme à de vieux amis à qui il venait faire de derniers adieux.

Plus tard lorsque le Maine se trouva engagé avec le New-Brunswick dans un de ces différends qui mènent si vite aux hostilités, c'est encore le génl. Scott qui fut envoyé pour pacifier les esprits. Et il y réussit, bien que les troupes anglaises et les milices du Maine fussent déjà en présence n'attendant qu'un signal pour en venir aux mains. Il y avait de mutuels griefs. Scott rappelle aux deux parties que la question ne serait pas résolue par l'effusion du sang et qu'elle ne pouvait être réglée que par leurs gouvernements respectifs. Il invite les habitans du Maine à rentrer paisiblement dans leurs foyers et il obtient du gouverneur du New-Brunswick que les troupes anglaises évacuent le territoire contesté. N'est ce pas là un succès? Ne faut-il pas des qualités bien distinctes de celles de l'homme de guerre pour réussir dans une semblable mission? Le service rendu en cette occasion par le general Scott n'est-il pas de ceux qui exigent un certain ordre de talent, une certaine aptitude aux choses qui sont du ressort de la diplomatie?

Autre exemple. La révolution canadienne éclate. Toute la frontière américaine se couvre de volontaires qui vont prêter main-forte aux insurgés. Le gouvernement anglais proteste et menace. Le président lance proclamation sur proclamation. Mais les esprits sont en proie à la plus vive exaltation et les Américains continuent à franchir la frontière. Les Anglais s'irritent et annoncent qu'ils vont à leur tour penetrer sur le territoire américain. La guerre entre les deux peuples est imminente. Il faut conjurer le péril. A qui songe-t-on dans cette grave circonstance? Au général Scott. Il reçoit l'ordre de se transporter sur la frontière et de contenir les Américains. Mais pour les contenir il n'avait que son influence personnelle. Arrivé sur le théâtre qui lui est signalé il comprend que le danger est plus pressant encore qu'on ne le croyait. Il se transporte d'un point à un autre, voyage jour et nuit, harangue les corps de volontaires qui se présentent pour passer au Canada, les somme de s'éloigner et lors qu'ils font mine de refuser il se jette au devant d'eux et déclare qu'ils lui passeront sur le corps. Il se montre à la fois éloquent ferme, prudent et énergique. Deux hivers s'écoulent dans ces luttes perpétuelles, il y use sa santé, il y épuise ses forces, mais il est vainqueur. Les bandes américaines se retirent partout devant lui et rentrent dans leurs foyers. Les Anglais n'étant plus inquiétés de ce côté renoncent à franchir la frontière et la paix est conservée.

Comment appeler de pareils services? Pour les rendre faut-il seulement savoir manier une épée? Quoique disent et quoique fassent nos adversaires, l'histoire dira que le général Scott fut homme de cabinet en même temps qu'homme de guerre et que dans les conseils comme sur les champs de bataille il fut toujours éminemment utile à son pays.

OHIO.
Bonnes Nouvelles.

Nous n'avons pas été longtemps à attendre les premiers chiffres de l'élection de l'Ohio. La dépêche suivante reçue hier soir nous transmet de bonnes nouvelles, bien meilleures que nous ne pensions en recevoir. Cincinnati et le comté de Hamilton, qui donnent ordinairement aux democrates une forte majorité, ont été presque complètement transformés par les whigs. Ces derniers ont élu un représentant au Congrès et leur ticket législatif! C'est beaucoup, c'est immense, car nous ne comptions pas sur ce double triomphe.

Voici la dépêche:

Cincinnati, 13 octobre, *une heure de l'après-midi.*

Harrison, whig, est élu au Congrès à une forte majorité dans le deuxième district. Disney, démocrate, est réélu dans le premier district, mais à une majorité réduite. Miller, whig, est élu membre du bureau des travaux publics. Brashman, whig, est élu à la législature. Le vote pour le shérif est extrêmement serré, le candidat démocrate est probablement élu. Les wards allemands ont donné des majorités whigs. Le vote n'est pas encore entièrement compté, mais les démocrates reconnaissent que le résultat est en faveur des whigs.

Pour bien se rendre compte de ce résultat, il faut se rappeler que le comté de Hamilton, qui comprend Cincinnati, a été, en vertu de la dernière repartition établie par la législature de l'Ohio, divisé en deux districts congressionnels, une partie de la ville et une partie de la campagne formant chaque district. Le comté ayant une nombreuse population a droit à deux représentants au Congrès. Sous l'ancienne loi de répartition, il n'en avait qu'un, M. Disney.

Des chiffres.—L'élection d'un gouverneur, de membres de la législature, d'un commissaire des canaux, d'un juge de la Cour Suprême, etc., ne peut pas toujours être considérée comme l'indice du vote présidentiel. Voilà pourquoi nous disions il y a deux jours que les élections locales de la Pennsylvanie et de l'Ohio pouvaient être favorables aux locofocos sans que les whigs aient à craindre pour le résultat de la grande lutte électorale du 2 novembre. L'élection des membres du Congrès, tenant essentiellement à la politique générale et dégagée des questions locales, doit plutôt être consultée pour préjuger du vote présidentiel. Or, voici des chiffres que nous tenons à mettre en présence pour l'édification de nos amis et de nos adversaires.

En 1848, année où le général Taylor fut élu, il y avait *dix huit* représentans au Congrès à nommer dans les Etats du Missouri, de l'Iowa, du Vermont et du Maine. Les whigs en élirent *quatre* et les démocrates *quatorze*: majorité en faveur de ces derniers *dix*.

Cette année il y a eu dans les mêmes Etats *dix-sept* représentants au Congrès à nommer. Les whigs en ont élu *neuf* et les démocrates *huit*: majorité des whigs, *un*.

Donc, dans un intervalle de quatre ans, la perte de nos adversaires a été de six représentans au Congrès dans les Etats du Missouri, de l'Iowa, du Vermont et du Maine, tandis que les whigs ont non-seulement couvert la différence de dix membres qu'en 1848 était contre eux, mais ont obtenu sur leurs adversaires l'avantage d'un membre. Eh bien! puisqu'en 1848, malgré notre infériorité relativement au Congrès nous avons triomphé des locofocos, pourquoi cette année avec l'avantage que nous venons de remporter sur eux ne battrions-nous pas leur candidat pour la présidence? On peut calculer [illegible] n'est pas tout-à-fait sans valeur. Il prouve que les whigs sont sérieusement à l'œuvre dans toute l'Union et qu'ils se proposent de renouveler leur triomphe de 1848. [illegible]

M. PARHAM.

Nous avons donné à entendre l'autre jour que M. Parham n'était pas éloigné de rentrer dans les rangs qu'il avait désertés dans un moment d'irréflexion. On se rappelle que nous avons publié en même temps un article du *Vicksburg Whig* dont le rédacteur est l'ami particulier de M. Parham. Cet article, destiné à préparer les voies au retour de l'enfant prodigue, et écrit manifestement sous l'inspiration de M. Parham lui-même, renfermait la preuve évidente que celui-ci regrettait sa trop grande *légèreté* et voulait se la faire pardonner par ses anciens amis. Le *Courrier de la Louisiane*, dans sa partie anglaise, traite d'absurde le bruit que l'ex-électeur whig aurait l'intention de tourner le dos aux locofocos pour tendre de nouveau une main fraternelle à ses anciens amis. La preuve alléguée par nos confrères démocrates, c'est que M. Parham a harangué le 2 de ce mois une assemblée de démocrates à Clinton. D'abord le *Courrier* est-il bien sûr de ce qu'il dit là? M. Parham a-t-il réellement pris la parole à Clinton ou était-il seulement annoncé parmi les orateurs qui devaient haranguer le meeting locofoco?

Quoiqu'il en soit, et que M. Parham ait ou non harangué le 2 de ce mois une assemblée de démocrates, son intention de redevenir ce qu'il n'eût dû jamais cessé d'être, nous paraît maintenant prouvée d'une manière qui ne permet pas le doute. *Nous savons positivement* que l'ex-électeur a écrit il y a quelques jours à un honorable citoyen de notre ville pour lui exprimer son profond regret d'avoir abandonné le parti whig et sa résolution de renouer avec ses anciens amis politiques. Nous parlons en pleine connaissance de cause et l'on peut être assuré que la lettre dont il s'agit a été écrite. Elle a été soumise à plusieurs personnes qui l'ont lue, et nous regrettons que la réserve commandée à celui qui l'a reçue ne nous permette point de la publier.

Que M. Parham redevienne whig ou reste locofoco, peu nous importe. Toutes ses transformations nous laissent parfaitement indifférents. Nous avons seulement voulu prouver qu'il n'a pu s'empêcher, après une courte épreuve, de renier ses nouveaux frères. M. Parham a assez du locofocoïsme.

Meeting whig a Gretna.—Une grande réunion des whigs de Jefferson aura lieu samedi soir à Gretna. Les clubs de la Nouvelle Orléans sont invités à assister au meeting. Deux bateaux ont été engagés pour transporter à Gretna et ramener en ville les délégations orléanaises. Nous espérons que nos amis répondront en masse à l'invitation qui leur est adressée. Il s'agit en même temps d'une manifestation politique d'une agréable promenade sur l'eau. Scott Rangers, associations, clubs, tenez-vous prêts pour samedi.

Le general Scott.—Un journal de l'Ouest raconte l'anecdote suivante. M. Polk avait accordé le grade de colonel à un démocrate bavard, politique d'estaminet, qu'il voulait récompenser de la sorte de ses services. Le nouvel officier, tout fier de son uniforme, se présenta au général Scott qui l'invita poliment à diner avec plusieurs personnes distinguées qu'il recevait ce jour là. Le colonel était aussi vain que le général Pillow et presque aussi niais. Pendant le repas, voulant placer son mot: «Général, s'écria-t-il en interpellant l'amphitrion, on dit que les eglises de Mexique sont pleines d'or et de petits Jésus en argent; nous aurons beau jeu quand nous y arriverons.» Le général fut profondément choqué de ces paroles sacrilèges, mais par pitié pour le malheureux colonel il fit semblant de ne l'avoir pas entendu et continua sa conversation. L'ex-politique d'estaminet qui croyait avoir dit un mot soldatesque répéta crânement son propos un instant après. Le général ne pouvant plus se contenir se leva alors de toute sa hauteur et regardant en face le porteur d'épaulettes neuves: «Monsieur, lui dit-il, si un officier ou un soldat de l'armée que je dois commander entre dans une eglise du Mexique dans un autre but que celui de prier ou de satisfaire une légitime curiosité, il sera puni, et s'il ose toucher, comme vous le proposez, aux emblêmes sacrés appartenant à l'autel de Dieu, *il sera pendu.*

Le plus grand silence succéda à cette foudroyante apostrophe du vieux général. Quant au pauvre colonel, sa figure devint aussi rouge que son plumet, et le reste du repas fut pour lui une véritable torture. L'histoire ne dit pas si une fois au Mexique l'idée lui est venue d'aller voler dans les églises des petits Jésus en argent qui lui souriaient tant.

Virginie.—On lit dans le *Richmond Whig*: «Nous continuons à recevoir les nouvelles les plus encourageantes de toutes les parties de l'Etat. Le peuple s'anime et est tout disposé pour la grande lutte du 2 novembre. Les méchans pretextes dont on se servait contre le général Scott disparaissent devant la lumière de l'histoire. Les tristes efforts qui ont été faits pour persuader au Sud que l'homme du New-Hampshire était son meilleur ami, n'ont pas prevalu contre la raison éclairée du peuple. Nous felicitons nos amis sur l'amélioration qui se manifeste de toutes parts. Les circonstances nous sont favorables, et les démocrates ne peuvent plus cacher leur inquiétude. Travaillez au succès de la bonne cause et n'interrompez vos efforts que quand la victoire sera à vous. Nous le répétons aux whigs, si nous voulons nous en donner la peine, nous aurons l'Etat.»

Vente d'actions.—On nous prie d'appeler l'attention du public sur la vente que doit effectuer le sherif, aujourd'hui à midi, dans la Rotonde de St-Louis, de cinquante-une actions de la Compagnie du Télégraphe entre Washington et la Nlle-Orléans. La vente a lieu en vertu de plusieurs ordres de saisie obtenus dans l'affaire de Neal Gallagher contre Wm B. Lloyd, agent. Les actions sont de cinquante piastres.

Ressources industrielles des etats du sud et de l'ouest.—Sous ce titre que nous avons traduit en français M. J. D. B. DeBow se propose de publier un grand ouvrage dont le premier volume vient de paraître et est en vente chez Morgan, Passage de la Bourse. L'auteur a parfaitement traité le difficile sujet qu'il a entrepris et qui n'est rien moins qu'une histoire complète du Sud et de l'Ouest, de leur commerce, de leur industrie, de leur agriculture, avec les transformations successives qu'ils ont subies dans le passé. Il a fallu à M. DeBow beaucoup de patience pour aborder un travail aussi compliqué et coordonner l'énorme quantité de matériaux qui servent de base aux statistiques commerciales. Il s'en est tiré avec honneur s'il faut en juger par son premier volume. Deux autres volumes compléteront l'ouvrage.

Nous publions dans une autre colonne un avis de MM. J. B. Slawson & Co., indiquant les heures de départs de la nouvelle ligne d'omnibus que ces messieurs viennent d'affecter au service du carré de la ville et du faubourg Tremé, passant par la rue des Marais. Comme on le verra par l'avis en question, un omnibus part de quart d'heure en quart d'heure de chaque extrémité de la ligne.

Chronique Locale.

Cour de Circuit des Etats-Unis—Testament de McDonogh.—M. Roselius a présenté une pétition pour une nouvelle audition de cause, au nom des défendeurs dans l'affaire des héritiers de John McDonogh contre ses exécuteurs et autres. La pétition porte que les défendeurs sont convaincus que l'arrêt de la Cour n'est fondé ni en droit ni en raison. Plusieurs points sont cités sur lesquels (d'après la pétition) le juge aurait erré, et les défendeurs déclarent qu'ils espèrent convaincre ce dernier de la justesse de leurs observations si une nouvelle audition de la cause leur est accordée.

Dans l'opinion motivée qui accompagne le décret de la Cour il est dit que quand la dernière partie d'un testament est contraire à la première, c'est la dernière partie qui prévaut. Or, la donation dans la première partie du testament de McDonogh commençant ainsi: "Je lègue," etc., est complète et valide, mais les dispositions suivantes touchant la nomination de commissaires, la perpétuelle accumulation des biens, etc., étant illégales, rendent tout le testament nul et de nul effet.

Les pétitionnaires maintiennent que ces clauses illégales du testament doivent être considérées comme non écrites et ils citent divers articles du Code Civil à l'appui de leur opinion. Ils maintiennent en outre qu'il n'existe dans le testament que des contradictions *apparentes* au lieu de contradictions réelles, qu'il n'y a point de fidéi-commis ni de substitution. Les pétitionnaires demandent en outre que le jugement [illegible] jusqu'à ce que la Cour Suprême ait rendu son arrêt dans une affaire où les mêmes questions sont comprises.

Abus de confiance.—Elizabeth Chayne s'est transportée hier au bureau du recorder Genois et a déclaré sous serment qu'elle avait, il y a quelques jours, [illegible] une pièce de satin à Mme Sheppard pour qu'elle lui en fit une robe, et que l'accusée refuse aujourd'hui de lui remettre la susdite pièce de satin. Le recorder a ordonné l'arrestation de Mme Sheppard.

Escroquerie.—John Holthouse, marchand de lait, a comparu hier devant le recorder Winter. Il est accusé par George C. Beers, d'avoir, le 4 du courant, enlevé de chez lui deux pots à beurre, évalués à $10. Holthouse, en réponse à l'accusation portée contre lui, [illegible]

Incendie.—Hier matin à 6 heures le feu s'est déclaré dans un hangar qui touche à la propriété de M. L. Trigant de Beaumont, au coin des rues Mandeville et Amour. [illegible] La valeur de la propriété était de $2,500 et il n'y avait d'assurance que pour $1,500.

Accusation d'escroquerie.—Sarah Ann Wilkins a fait hier un affidavit devant le recorder [illegible]

—Antonio Perris a comparu hier devant le recorder Winter pour avoir obtenu de l'argent de Joseph Rea et E. Justin, en employant de faux prétextes. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

—La police a arrêté hier deux individus soupçonnés d'être des malfaiteurs et six autres individus qui ont troublé la paix.

—Antoine Pierre, dit Pierrot, et François Miller, ont été arrêtés hier dans le Deuxième District. Ils sont accusés par Anna Voiss d'avoir reçu une table qui lui a été volée.

—James Dunlap, du 1er district, a été envoyé à la première Cour de District, sous la prévention d'avoir frappé Mme Zoelly.

Ole Bull.—On sait que ce grand artiste n'est revenu aux Etats-Unis que pour s'occuper d'intérêts dont l'avait chargé un certain nombre de ses compatriotes. Par les soins du célèbre violoniste, une colonie norvégienne a été fondée dans le Nord de la Pennsylvanie et tout fait espérer qu'elle prospérera. Ole Bull a voulu devenir lui même citoyen américain et il a fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir ce titre à l'expiration des délais exigés par la loi. Il a voulu faire sa déclaration dans la Salle dite de l'Indépendance, à Philadelphie, entouré des souvenirs que rappelle ce local et en présence de la statue de Washington. Le greffier de la Cour de Circuit se prêtant obligeamment à ce désir de l'artiste, s'est transporté au local indiqué et a donné à Ole Bull lecture des devoirs, qu'il assumait en devenant citoyen américain. Lorsqu'il lui a rappelé qu'il serait obligé de prêter serment de fidélité aux Etats-Unis et de refuser toute allégeance au roi de Norvége et de Suède, l'artiste mettant la main sur son cœur dit à haute voix: «Je désire être digne d'un aussi grand privilége et je ferai tous mes efforts pour le mériter. Je n'ai jamais juré fidélité au roi de Norvége et de Suède ni à aucun autre souverain; je ne me suis jamais agenouillé que devant Dieu. Le titre de citoyen américain me parait le plus précieux des priviléges et je ferai en sorte qu'il soit décerné à des centaines de mille de mes compatriotes, afin qu'ils apprennent comme moi la différence qui existe entre les citoyens de cette glorieuse république, dans la pleine jouissance de la liberté, et les classes auxquelles ils appartiennent dans l'ancien monde. Mille Norvégiens se sont établis dans la partie septentrionale de cet Etat, et j'espère qu'avant l'expiration d'une nouvelle année, plusieurs milliers d'émigrans auront partagé avec eux les bienfaits de la liberté dans la même localité. Je ne cesserai mes efforts que quand mes compatriotes qui désirent émigrer seront dans la pleine et entière possession de leurs droits naturels et lorsqu'ils auront une ferme en Pennsylvanie.»

Après ces paroles prononcées d'une voix émue, le grand artiste a prêté le serment exigé par la loi et a apposé sa signature à l'acte de déclaration.

FEUILLETON.
LE VEAU D'OR.
ROMAN POSTHUME
DE FRÉDÉRIC SOULIÉ,
Terminé par M. LEO LESPES.

XV.

La veille même du retour de d'Aronde à Paris, nous avons vu, vers dix heures du soir, Lalaké exécuter, avec toute la ponctualité dont le dépit la rendait capable, les instructions épistolaires de Tiennette, et escalader résolûment l'appartement de Mustapha, au grand scandale de mame Corniquet, la portière du céans.

Or, quelle ne fut pas l'épouvante de la folle danseuse, au moment où elle pénétra dans le salon du faux Turc, malgré les timides remontrances du dernier des Lafleur, qui faisait sentinelle dans l'antichambre, mais qui, depuis longtemps, avait pris l'habitude de lui obéir comme à son maître.

Brioude était étendu sur le parquet, presque sans connaissance, et gisant dans la flaque du sang qui coulait de sa blessure. Le désordre des meubles témoignait qu'une lutte avait eu lieu dans cette pièce, sur le tapis de laquelle on remarquait un poignard turc ensanglanté, et une centaine de billets de banque épars.

A cette vue, Jupin Ier poussa un cri d'épouvante qui descendit jusqu'à la loge à travers le plancher, et elle se jeta à moitié évanouie sur une bergère dont les roulettes, cédant à l'impulsion, la promenèrent pendant quelques secondes sur le parquet, en imitant le sourd grondement d'un tonnerre lointain.

—Allons bon! j'en étais sûre! s'écria mame Corniquet dans sa loge. Voilà les chants, les danses et les cognemens de tête qui recommencent chez le Turc, avec la nouvelle arrivée! Dix heures sonnent. Tâchez donc de dormir avec un pareil bacchanal! Je vous demande si c'est le moment de faire ses dévotions!

—Il est de fait, répliqua son époux, que le seigneur Moustapha se dérange un peu aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il se soit beaucoup amusé à contempler la colonne ce soir. Au surplus, c'est sa religion qui autorise ça; c'est sa manière de prier, et ce serait bien pire s'il était dévot. Tu sais bien que le mamelouck nous a dit que les saints de son pays adoraient le bon Dieu en tournant sur eux-mêmes comme des toupies. Quant à ses fréquentations, ajouta M. Corniquet, avec ce sourire pirrhonien que nous lui connaissons, il est d'âge à savoir se conduire: ça le regarde.

—Et nous donc?

—Nous, ça nous regarde sans nous regarder.

—Ça nous regarde si bien que si ça devait continuer tous les jours, je demanderais au propriétaire qu'il lui donne son congé. Je n'ai pas envie d'être à la tête d'une baraque où se passeraient de pareilles horreurs. Ce ne serait point la peine d'avoir eu le courage de rester honnête femme pendant vingt-six ans de ménage pour venir immoler sa réputation à l'agrément des autres. Crois-tu donc que ce soit amusant de rester prude? Diantre non! C'est honorable, mais c'est ennuyeux! Si jamais je renonce à mes principes, je veux du moins que ça me profite. Toute peine mérite salaire!

Le dernier des Lafleur n'avait pas été moins stupéfait que la première danseuse future de l'Académie royale de Wardenbourg, à la vue de son maître évanoui et blessé. Ainsi s'expliquait le silence qui avait succédé aux bruits dont l'étrangeté l'avait fait remonter, depuis quelques minutes à peine, de la loge des Corniquet dans l'antichambre.

Son premier soin fut de relever Brioude, de le coucher sur le divan, de courir à l'office, d'y prendre un flacon de vinaigre, d'en faire respirer l'odeur à son maître et de lui en frotter les tempes.

Cela fait, et tandis que Brioude reprenait ses sens, le dernier des Lafleur, voulant utiliser la présence de Lalaké, lui frappa d'abord dans les mains pour la faire revenir à elle, et comme la jeune femme s'obstinait à rester évanouie, soit par sensibilité, soit par convenance, il remplit à moitié un verre d'eau fraîche et lui jeta le contenu au visage.

—Que c'est donc bête! s'écria la jeune femme en se dressant tout à coup sur ses pieds et en s'essuyant vivement; voilà toute une toilette flambée!

—Ce n'est rien, mademoiselle, répliqua le dernier des Lafleur: ça ne tache pas. Vite, vite, je vous en prie, aidez-moi à secourir monsieur.

—Qui ça? moi? s'écria la danseuse dans un premier mouvement de dépit; que je me morfonde pour un ingrat! pour un infidèle! Jamais, au grand jamais!...... Qu'il s'adresse aux belles dames de sa connaissance!

—Hé! ce sont justement les belles dames qui nous ont arrangés de la sorte! répondit le valet.

—En vérité? reprit la danseuse en s'attendrissant. Oh! alors c'est bien différent. Pauvre chéri, va! les malheureuses me l'ont tué! J'en mourrai de chagrin!

Et passant d'un excès à l'excès contraire, la danseuse se précipita sur le cadavre de Brioude, l'arrosa de ses larmes et poussa de lamentables gémissemens dont le bruit lointain inspira de nouveaux commentaires aux époux Corniquet.

—Tais-toi donc! répondit tout à coup le cadavre. Il ne manquerait plus maintenant que d'ameuter le quartier!

—Il a parlé! il parle! s'écria Lalaké. Bravo! Tu n'es donc pas mort?

—Pas encore, répliqua Brioude. Du moins ai-je tout lieu de le penser.

—En ce cas, il faut envoyer chercher le médecin. Courez-y, Lafleur, tandis que je resterai auprès de votre maître.

—C'est inutile, interrompit Brioude. Ma blessure est assez douloureuse, mais je ne crois pas qu'elle offre le moindre danger, si j'en juge par ce que j'éprouve. C'est le saisissement, l'émotion, l'horreur même que j'ai ressentie, qui m'ont fait perdre connaissance, autant que la perte de mon sang. Voyons cela, et peut-être qu'un peu d'eau et de sel suffira jusqu'à demain. Nous aviserons ensuite.

Brioude se souleva à l'aide de son bras gauche. On le dépouilla des vêtemens qui cachaient son bras droit. La blessure n'avait rien de dangereux, en effet. L'arme avait frappé, vers l'épaule droite, dans la partie charnue du bras. L'incision était large et profonde, mais ne devait avoir aucune conséquence fâcheuse. Le sang même qui en avait coulé en grande abondance avait dû entraîner ce que le poignard d'occasion pouvait y avoir laissé de principes envenimés. La plaie fut lavée et bandée au moyen d'une compression imbibée d'eau et de sel. Le bras fut soutenu par une écharpe, et le blessé complètement remis de sa faiblesse, resta couché sur le divan. Lalaké s'assit à son chevet, tandis que le dernier des Lafleur nettoyait le tapis du salon, remettait un peu d'ordre parmi les meubles et ramassait les cent billets de banque abandonnés par madame d'Aronde. Il les posa sur un guéridon placé près du divan, et mit dessus un marbre pour les y fixer.

—Tiens, c'est ma foi drôle! dit alors en riant Lalaké, chez qui les impressions contraires se succédaient avec une étonnante rapidité. Me voilà métamorphosée en garde-malade, en sœur de charité! Je me vois dans cette glace, là-bas, ajouta-t-elle en cherchant à se donner la pose et la physionomie de sa situation. Hé bien! sans vanité, ce rôle-là ne me va pas trop mal. Oui, c'est bien cela, regarde: j'ai parfaitement attrapé le chic.

—Je t'ai toujours dit, répliqua Brioude avec un sourire, que tu étais une grande artiste, quoiqu'il n'y parût.

—Il y paraîtra bientôt, je l'espère! reprit en se rengorgeant la future pensionnaire du théâtre royal de Sa Majesté Pied-de-Céleri.

—Comment cela? demanda Brioude.

—Oui, mon cher, tele que tu me vois, je viens te faire mes adieux; je pars demain même pour un pays enchanteur...... Mais motus! J'ai juré de me taire. Tout ce que je puis te dire, c'est que j'y vais remplir un engagement [illegible] comme premier sujet: [illegible] mille francs d'appointements, [illegible] un hôtel magnifiquement meublé pour moi toute seule, dix-sept chevaux, trois voitures, vingt-deux domestiques, table de vingt couverts pour moi et mes amis, que sais-je encore?

—Eclairée, blanchie et raccommodée, sans doute, ajouta ironiquement Brioude.

[illegible]

profit de sa haine particulière. Cette femme-là n'a pas même la loyauté d'une complice. On n'est jamais qu'un instrument pour elle. L'abominable créature!

—Ah! ça vous vexe, qu'elle m'ait mise à même de vous prendre en flagrant délit de trahison! Hé bien! tant mieux! C'est affreux de planter là des gens sans les prévenir! de les laisser pendant plus de huit jours à se dire: «Reviendra-t-il! ne reviendra-t-il pas! que dois-je faire!» et en définitive de les sacrifier, pour qui? pour une grande dame!

—Ah! oui, parlons-en!......

—Oui, monsieur, pour une grande dame. J'ai senti cela dès en entrant. Il y a ici, ajouta la danseuse en agitant ses jolies narines roses, il y a ici comme un parfum, je ne sais quoi, dont la finesse eût suffi à me révéler la chose, quand bien même je ne l'aurais pas sue d'avance. Et c'est justement là ce qui rend votre conduite plus indigne. Oh! tenez, voilà que ça me reprend! Je suis furieuse! je ne sais qui me retient de vous arracher les yeux, monstre d'homme!...... Mais non, pauvre chéri, tu es blessé. Ah! ça, mais, par qui? par la dame? par le mari? par un frère? par un rival? N'importe! ça me désarme. Je n'ai plus le courage de te faire une scène. Respect aux infirmes! honneur au courage malheureux! Nous réglerons ce compte là plus tard, en temps et lieu, dans quinze ou vingt ans, à mon retour. En attendant, que ceci te serve de leçon, mon chéri: tu vois qu'il ne fait pas bon s'adresser à ces mijaurées du grand monde: c'est comme des buissons d'épines: qui s'y frotte s'y pique. Ce n'est pas avec nous du moins qu'il y a jamais à craindre des coups de poignard! Mais voyons, racontez-moi donc du moins comment la chose s'est passée: ça m'amusera. Et d'abord, qu'est-ce que c'est que cette histoire de Mustapha? J'en ris d'avance! Hé bien! tu ne réponds pas?...... Tiens, tiens, tiens, le voilà qui dort!...... Chut!...... respectons le sommeil de l'innocence!

Peu désireux de faire sa confession générale à Lalaké, Brioude n'avait trouvé rien de mieux pour échapper à ses questions, que de feindre de dormir; mais à force de le feindre, il s'endormit réellement au bout d'un quart d'heure. Or, le sommeil est contagieux comme le bâillement. Lalaké s'endormit à son tour, à force d'admirer dans la glace la grâce touchante de son rôle de garde-malade; et le dernier des Lafleur, les voyant endormis tous deux, se jeta dans un fauteuil et fit bientôt sa partie dans ce trio de ronflemens. Le calme qui régna dès lors au premier étage permit enfin aux époux Corniquet d'en faire autant de leur côté. Mame Corniquet rêva qu'elle devenait la reine de Saba, et M. Corniquet vit passer dans son rêve des guirlandes d'*odalisses*.

Enfin, au petit jour, un bruit étrange qui se fit entendre à la porte de la rue réveilla en sursaut les trois dormeurs du premier.

—Qu'est-ce que cela: s'écria Brioude avec la vague appréhension que lui laissaient de mauvais rêves.

—Allons, bon! s'écria de son côté Lalaké. Est-ce que les émotions vont recommencer? C'est assez comme ça! Passe pour hier: je n'avais rien de mieux à faire; mais aujourd'hui, je n'ai plus le temps d'être sensible. Il faut qu'à dix heures précises je sois rendue à l'hôtel des Princes, avec armes et bagages.

—Vois donc ce que ce peut être, demanda Brioude au dernier des Lafleur.

Celui-ci regarda à la rue, ne put s'empêcher de rire, referma la fenêtre et fit part à son maître de ce qu'il venait de voir.

C'était le moment où, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Fox assiégeait obstinément la maison, si vaillamment défendue par le plumeau et le balai des époux Corniquet.

Ce burlesque spectacle égayait fort les passans qui s'étaient attroupés en demi-cercle autour du champ de bataille.

—Il entrera! il n'entrera pas! s'écriait la foule en riant. Bravo le caniche! bravo le balai! A qui la victoire? Je parie pour le chien! je parie pour le portier!

Ce fut au bruit de ces quolibets que d'Aronde, qui avait vu de ses fenêtres le commencement du combat, perça la foule, ramassa la laisse de Fox, entra sous la porte cochère et se dirigea vers la loge, où le suivirent les époux Corniquet.

—Je suis fâché de l'embarras que cet animal vient de vous causer, leur dit-il en glissant une pièce de cent sous dans la main du mari.

—Il n'y a pas de mal, du moment qu'il est à monsieur, repondit poliment celui-ci, qui connaissait de vue d'Aronde, pour être le riche voisin d'en face.

—Mais, dites-moi, je vous prie, reprit d'Aronde, quels sont les locataires de votre maison?

—Ce sera bientôt fait, répondit M. Corniquet: la liste n'en est pas longue. Nous avons affaire à un propriétaire qui est très bizarre sans l'être. Il ne veut ni chiens, ni chats, ni perroquets, ni enfans, ni célibataires, ni jeunes filles, ni ouvriers, ni état, ni profession, ni quoi que ce soit de bruyant. Il n'y veut que des rentiers mariés et sans enfans, pour cause de tranquillité. Aussi la maison est tranquille sans l'être. Elle est presque toujours vide. Il y avait dix huit mois qu'il n'y était venu loger âme qui vive, lorsque dernièrement nous avons loué l'appartement du premier étage, divisé en deux parties: la plus petite, composée de deux pièces, à une dame noire déjà d'un certain âge; la plus grande, à un Turc, au seigneur Mustapha-ben Papatacci.

—Comment! au seigneur Mustapha? s'écria d'Aronde étonné. Quel homme est-ce, que ce Turc là? Reçoit-il du monde? Cette nuit, par exemple, lui est-il venu des visites, savez vous?

—Oui, répliqua vivement mame Corniquet, il lui en est venu des vieilles, des jeunes, de toute espèce, que la maison avait l'air d'une foire! Il en est parti successivement, mais il en reste encore une.

—Encore une! s'écria d'Aronde en pâlissant. Et celle-là est-elle jeune ou vieille?

—Elle peut être jeune sans l'être, répondit M. Corniquet. Nous n'avons fait que l'entrevoir. Mais m'est avis qu'elle est dans les environs de vingt à trente ans, plus ou moins.

—Oh! si c'était elle! pensa d'Aronde en se contenant à peine. Hé bien! reprit-il tout haut, c'est justement au seigneur Mustapha que j'ai besoin de parler. Il est un peu tôt peut-être, mais c'est pour une affaire excessivement pressée.

—A votre aise, monsieur, répondit M. Corniquet: vous pouvez monter; son mameluck est matinal, il vous introduira.

Quand d'Aronde eut franchi l'escalier qui conduisait au premier étage, il vit Fox s'arrêter et flairer, avec de petits grognemens plaintifs, les boiseries et les murs du carré. L'appartement de Brioude était ouvert, le chien s'y introduisit, et le jeune mari s'élança à sa suite, repoussant d'une main impérieuse le dernier des Lafleur qu'on venait d'envoyer à la porte pour tirer le verrou.

Quand il entra dans la pièce où avait eu lieu la lutte entre Estelle et son ravisseur, deux personnages l'occupaient, Brioude et Lalaké. Brioude, pâle et énervé, était couché sur le divan; Lalaké, debout, l'œil inquisiteur, cherchait à deviner quel était le personnage nouveau qui venait se mêler aux incidens dont elle n'avait pu obtenir l'explication.

Sans se préoccuper de la lorette, qu'il reconnut, d'Aronde se précipita vers l'homme qu'il vit étendu sur le divan, et le secouant par le bras,

—Ma femme est ici! dit-il. Répondez! où est-elle?

Brioude poussa un cri de douleur.

—Que diable, monsieur, répondit-il, ne voyez-vous pas que je suis malade, et ne sauriez-vous interroger de la voix et non du geste?

—Brioude! s'écria d'Aronde. Ah! c'est vous, monsieur qui demeurez ici! Ah! c'est vous qui êtes le Turc, le sultan de cette demeure!

Et il continuait à secouer le bras du coulissier avec une fureur à peine contenue.

—Eh! monsieur, encore une fois, dit Brioude avec douleur, je vous répète que je suis blessé et que j'ignore ce dont vous me parlez.

—Comment, dit d'Aronde, vous n'avez pas attiré ici ma femme?

—Votre femme? dit Brioude, qui se demandait ce qu'il fallait répondre.

—Oui, ma femme.

—Je ne la connais pas.

—Elle n'est pas venue ici?

—Non.

—Elle n'y a point été amenée?

—Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

D'Aronde regarda tour à tour Brioude et Lalaké; mais il ne put découvrir la vérité sur leurs traits.

Tout à coup, son chien fit entendre de nouveaux grognemens plaintifs. D'Aronde aperçut Fox qui grattait de ses pattes contre une des portes du salon.

—C'est peut-être là qu'elle est, se dit l'époux.

Et il courut à l'endroit indiqué par l'animal.

La porte s'ouvrit facilement, car on avait négligé de la refermer à clef, de l'autre côté.

La chambre était vide.

—Il n'y a personne! s'écria d'Aronde en rentrant dans le salon.

—Elle est partie! murmura Brioude en entendant cette exclamation.

Tout à coup d'Aronde aperçut le chien qui était allé se coucher, dans un coin du logis solitaire, sur un objet en soie noire qu'il défendait en grinçant les dents à l'approche du domestique, et qu'il apporta à son maître sur son ordre, avec les marques de la joie la plus significative.

D'Aronde examina la conquête de Fox.

—C'est le mantelet de ma femme! c'est le mantelet d'Estelle! s'écria-t-il.

Et il se précipita vers le divan où s'accoudait le blessé.

—Continuez-vous de nier que ma femme soit venue ici?

—Quand je vous dis que je persiste, dit Brioude, cela vous suffit-il? Allez-vous tracasser un malade de vos affaires personnelles?

Lalaké fit un pas pour sortir en voyant que la discussion allait prendre une tournure décidément hostile.

—On m'attend pour aller à Wardenbourg, fit-elle: je suis un sujet de ballet et non de mélodrame. Adieu!

—Restez, dit d'Aronde avec autorité, je ne suis point fâché que cette scène n'ait pas lieu à huis clos. Ah! vous prétendez que ma femme n'est point venue ici! Eh bien regardez ce mantelet; niérez-vous encore?

Brioude devint blême à cette révélation.

—Voyons, direz-vous encore non? fit d'Aronde. Vous qui, à défaut d'autres qualités, avez celle de la crânerie du courage, si vous voulez, vous reculez donc devant l'évidence? vous êtes donc un lâche!

—Un lâche! répéta Brioude, en se soulevant vivement à ce mot.

—Oui, un lâche! car vous reculez devant les conséquences d'un aveu.

—Eh bien, dit Brioude, puisque vous le voulez, je justifierai la bonne opinion qu'on a de moi. Oui, votre femme est venue. Etes-vous content?

—Ah! dit l'époux en fureur, par suite d'un guet-apens sans doute?

—Peut-être? riposta Brioude.

—Et où est-elle maintenant?

—Je l'ignore; cherchez-la si vous voulez.

D'Aronde allait se jeter sur son interlocuteur quand Lalaké se précipita entre eux.

—Madame! exclama d'Aronde en repoussant [illegible]

[illegible]

—Malgré toute ma bonne volonté, c'est impossible, fit le coulissier.

—Vous voulez donc que je vous écrase comme un reptile?

—Mais ne voyez-vous pas, encore une fois, que je suis blessé, au point de ne pouvoir tenir une épée ni faire un pas dehors?

—Que m'importe! reprit d'Aronde; vous m'avez outragé, je veux une satisfaction immédiate! Choisissez le moyen de me la donner; mais il faut en finir.

—D'abord, dit Brioude, je vous dois une restitution: le mantelet de votre femme n'est pas la seule chose qu'elle ait laissée ici: tenez, voici cent mille francs qu'elle m'apportait pour payer par anticipation vos billets ordre Duplessis.

—Elle venait payer pour moi! dit d'Aronde, ému jusqu'aux larmes. Tout s'explique: c'était un guet apens. Elle employait sa dot à sauver mon honneur.

Il embrassa les billets qu'on venait de lui rendre, comme s'ils eussent été des reliques, et les mit dans une poche dont il tira le contenu.

C'étaient des pistolets.

—Puisque vous ne pouvez sortir, dit-il à Brioude, nous nous battrons ici.

—Sans armes?

—Voici de véritables pistolets d'appartement.

—Mais, dit Brioude, la pièce n'a pas la grandeur nécessaire, on se bat d'ordinaire à quinze ou vingt pas!

—Mon Dieu! dit Lalaké, en se précipitant vers le dernier des Lafleur, appelez la garde, envoyez chercher le commissaire, faites monter le portier, mais empêchez cette boucherie! D'ailleurs, j'ai affaire.

—Soyez tranquille, répondit l'ancien figurant des Français, il y aura une fin d'acte saisissante et bien mise en scène, comme dans le vieux répertoire, dans le goût espagnol: le corrégidor obligé.

Et il entraîna Lalaké vers la fenêtre en lui montrant du doigt un point à l'horizon.

—A quoi jouerons-nous cette partie dont l'enjeu est la vie d'un homme? dit Brioude: quelle forme prendra le destin? sera-ce l'écarté, le piquet ou le lansquenet?

—Le jeu le plus court, monsieur, car mon sang bout, ne le voyez-vous pas?

—Eh bien! dit Brioude, au premier roi!

—Soit!

—Celui auquel tombera le roi tirera l'autre. Lalaké, des cartes!

—Oui, dit d'Aronde.

—Messieurs, murmura la jeune femme en obéissant, je demande la permission de m'en aller, je ne veux point être spectatrice des choses horribles que vous préméditez.

—Vous en aller? du tout! dit d'Aronde; vous serez témoin que tout s'est passé avec loyauté.

Brioude, se levant sur son séant, tira du jeu du piquet de la boîte élégante que venait de lui tendre Lalaké tremblante, et il battit vivement les cartes qui lui étaient jetées.

—Coupez! dit-il à d'Aronde.

—Abrégez, au nom de Dieu! dit celui-ci en armant ses pistolets, après avoir obéi à l'injonction de son adversaire.

Le blessé allait distribuer alternativement les cartes, et celui auquel échoirait le premier roi allait devenir le maître de la vie du perdant, quand tout à coup plusieurs hommes se précipitèrent dans l'appartement.

—Qu'est ce que cela? dit Lalaké à Lafleur.

—C'est la cantonade dont je vous ai parlé, lui répondit le valet, fidèle à ses comparaisons dramatiques; c'est le seigneur corrégidor avec son greffier et ses aides. Ritournelle! à l'orchestre, chœur de villageois.

En effet, d'Aronde, en se retournant pour voir d'où provenait ce bruit de pas, aperçut devant lui un juge de paix, un garde du commerce, deux recors, et, dans le fond, faisant perspective, les époux Corniquet qui levaient au ciel des regards indignés.

Brioude posa son jeu de cartes sur la table, attendant les événemens.

—Monsieur d'Aronde, dit alors le garde du commerce, au nom de la loi je vous arrête!

—Vous m'arrêtez! et pour quelles raisons?

—Cent vingt mille francs de billets non payés! La procédure est en règle, et comme vous êtes dans une maison tierce, afin d'éviter tout temps perdu en protestations, nous sommes appuyés de l'autorité de M. le juge de paix.

—Cent vingt mille francs! dit d'Aronde [illegible] je viens de vous donner tout à l'heure les cinq sixièmes de la somme; avec un peu d'efforts, vous pouvez éviter la prison.

—Non, se dit d'Aronde en toisant avec mépris son interlocuteur, non, dépenser de l'argent d'Estelle, de cet ange qui s'est exposé pour moi! Non! Mille fois plutôt la prison! Mais, ajouta-t-il à haute voix, j'ai, messieurs, une partie à finir là, qui ne durera qu'une minute; permettez-moi de l'achever.

—Messieurs, emmenez votre détenu, dit le juge de paix, je ne suis point ici pour seconder de pareils attermoiements.

Au moment où, pour obéir à cette injonction, d'Aronde allait suivre les recors, il aperçut [illegible] un géant borgne, qui le regardait avec une sorte d'intérêt.

—Une partie inachevée? murmurait le Colosse: je connais ça, c'est embêtant.

—Eh bien, dit d'Aronde, comme par une inspiration soudaine, veux-tu tenir ma place? Tu as le droit de tuer un homme, au premier roi.

[illegible]

Et après avoir cédé la place au juge de paix, il descendit avec ses agens, entraînant d'Aronde que le pauvre Fox suivait la queue basse et en grognant.

[illegible]

Le blessé songea en ce moment qu'une petite supercherie ne ferait de mal à personne. Bien qu'il ne s'en fût jamais servi, il connaissait à fond le grand art de corriger la fortune que les anciens nous ont transmis. Or, il se dit que, dans la circonstance, un peu de tricherie ferait grand bien. S'il s'exposait à perdre, il donnait matière à une catastrophe, si d'Aronde était décidé à user de ses droits [illegible]

Faire sauter la coupe devenait donc un acte de prudence, presque une bonne action. Il saisit le paquet de cartes et exécuta la manœuvre, mais, soit que sa conscience ne fût pas d'accord avec son mouvement, soit que sa blessure eut enlevé à ses mains leur dextérité ordinaire, la passe échoua, [illegible]

—Oh! oh! dit le Cyclope, minute, mon bourgeois! vous me prenez pour un novice; il y a trente ans que je joue dans les tripots, [illegible] Voyons les cartes une à une.

Brioude obéit; trois fois des cartes insignifiantes furent données aux deux antagonistes; à la quatrième fois seulement, sa main débile jeta une figure à la place occupée par le mandataire de d'Aronde.

C'était la vengeance du mari.

C'était la punition du coupable!

C'était un roi!

—Enfoncé! s'écria le Colosse en se levant, madame en est témoin! [illegible]

—Perdu! dit Lalaké en se levant; je n'ai plus rien à faire ici; partons! [illegible]

—Dix louis, dit Brioude, dix louis pour toi si tu te tais, si tu annulles la partie.

—Moi, dit le Cyclope en redressant sa taille gigantesque, moi, flouer un prisonnier! je ne mange pas de ce pain là!

Et ouvrant la fenêtre, il cria à d'Aronde qui montait en ce moment dans le fiacre du garde du commerce:

—Vous avez gagné, bourgeois! la partie est à vous! vous pouvez tirer sur la bête sans port d'armes, avec privilége du roi de pique!

(*La suite prochainement.*)

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!!
SCOTT RANGERS.

Les Scott Rangers se réuniront au local des séances, au-dessus du Pearl, vendredi après-midi, 15 octobre, à sept heures, pour assister à un meeting du Steamboat club de Scott & Graham, qui aura lieu à l'Hotel Crescent.

Par ordre. C. M. WATERMAN, président.
S. Toby, A. Larose, A. Saucier, } Secrétaires.

CLUB DE SCOTT & GRAHAM.

Un meeting régulier de ce Club aura lieu cette après-midi, 14 du courant, à 7 heures P. M., au local des séances, Commercial Exchange, au coin des rues St-Charles et Perdido.

L'honorable J. P. Benjamin, M. Bermudez et d'autres orateurs haranguéront l'assemblée.

Les Scott Rangers, tous les clubs whigs de la ville et les citoyens en général sont priés d'assister au meeting.

Par ordre. Wm EMERSON, Secrétaire.

RALLIEZ-VOUS!!! RALLIEZ-VOUS!!!

Un grand Mass Meeting de Scott et Graham aura lieu à Gretna, paroisse Jefferson, samedi après-midi, 16 du courant.

Les clubs de Scott de la Nouvelle-Orléans, de la ville de Jefferson et de Carrollton sont priés d'assister au meeting.

MM. J. P. Benjamin, Randell Hunt, J. W. Price, Charles Dreux et d'autres orateurs haranguéront l'assemblée.

M. Christian Roselius haranguera l'assemblée en allemand.

Deux bateaux à vapeur ont été engagés pour transporter les différents clubs à Gretna et les ramener en ville. Un de ces bateaux partira du wharf Stock Landing, ville de Jefferson, à sept heures P. M.

Des siéges seront préparés pour les dames, qui sont priées d'assister au meeting.

J. MOSNIER, Secrétaire du club Scott de Gretna.

BULLETIN COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS.
Mercredi soir, 13 octobre.

Un changement s'est opéré dans le marché au coton par suite des nouvelles apportées par l'America, et qui annonçaient une hausse de ¼ d. sur le marché au coton de Liverpool. La demande a été bonne aujourd'hui et les opérations ont embrassé 5,000 balles. Les prix sont de ¼ cts plus élevés qu'il ne l'étaient à la fin de la semaine dernière.

Inférieur	— @ —	Fully Fair	10½ @ 10¾
Ordinaire	— @ —	Good Fair	11 — @ —
Middling	9¾ @ 9⅞	Good and Fine	— @ —
Good Middling	9⅞ @ 10		
Middling Fair	10¼ @ 10½		

Il s'est traité environ 70 boucauts de tabac de 6 @ 8¾ [illegible]

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

ELECTIONS DE LA PENNSYLVANIE.
Philadelphia, 13 octobre.

Les retours reçus jusqu'à ce moment indiquent l'élection de Woodward, le candidat démocrate pour la place de juge de la Cour Suprême, et de Hopkins, le candidat démocrate pour la place de commissaire des canaux, à des majorités variant de 8000 à 10,000 voix. Les retours des districts congressionnels ne sont reçus que partiellement et sont d'une nature incertaine. Il est encore impossible de savoir le vote; on le connaîtra nécessairement cette nuit.

Dans cette ville, Allen, whig, est élu shérif à dix mille voix de majorité.

Elections de l'Ohio.
Cincinnati, 13 octobre.

Les derniers retours donnent le résultat suivant: Disney, démocrate, est élu au Congrès dans le 1er district; Harrison, whig, dans le 2nd district; Campbell, whig, dans le 3e district; et Wade, free soiler, dans le district de Cumberland.

Nouveaux retours d'élection dans l'Ohio.
Cincinnati, 13 octobre.

J. R. Giddings a probablement été élu. La lutte a été chaude, mais on n'en connaît pas le résultat positif; Campbell, whig, a été élu à une majorité de 130 voix dans son district; Townsend défait dans 14 districts, Sallier devançait son ticket et avait 200 voix de plus. Galoway whig, est élu par 100 voix de majorité. Dans le comté de Franklin le ticket whig a une majorité de 50 voix. Dans le comté de Richmond les démocrates sont en avant jusqu'à présent. Dans le comté de Fairfield ils ont 110 voix de majorité. Dans le comté de Ross, le candidat whig, Taylor, a 500 voix de majorité.

Encore d'autres retours.
Cincinnati, 13 octobre.

Les retours complets du comté de Hamilton disent que le candidat whig pour la place de shérif a été élu par 600 voix de majorité.

Les districts congressionnels sont comme suit:—1er district Disney, démocrate, majorité de 700—second district, Harrison 400 majorité,—Quatorzième district, Johnson, démocrate, élu.—Treizième district, Lindsey, démocrate, élu;—Dix-huitième district, Wade, free soiler, élu—Dix-neuvième district, Giddings, free soiler, élu.

Elections de la Pennsylvanie.
Philadelphia, 13 octobre.

La ville et le comté de Philadelphie donnent à Bullington, whig, 16,500 voix, et Woodward, démocrate 18,107 pour la place de juge de la Cour Suprême. Pour celle de Commissaire du Canal, Hopkins, démocrate 9,599 voix, et Hoffman, whig, 10,298. Les autres districts donnent aux democrates une légère majorité. Chandler, whig, a été élu pour le Congrès, au second district. Nous n'avons pas d'autres retours décisifs.

Elections de l'Indiana.
Cincinnati, 13 octobre.

Nous n'avons que quatre retours de l'Indiana. Dans le comté de Bartholomew, Wright, candidat pour la place de gouverneur, a une majorité de 330 et dans le comté de Montgomery, tout le ticket démocratique a passé.

Elections de l'Indiana.
Cincinnati, 13 octobre.

Des retours de sept comtés de l'Indiana donnent un gain à Wright, pour la place de Gouverneur démocrate, de 869 voix sur le vote de l'année 1849. Tout le ticket de l'Etat a probablement passé par 3000 voix de majorité.

Arrivage de la Californie.
New-York, 13 octobre.

Le steamer Illinois est arrivé d'Aspinwall avec plus d'un million en or. Pas de nouvelles intéressantes.

Bateaux à vapeur.
Vicksburg, 13 octobre.

Les bateaux à vapeur suivants ont passé aujourd'hui en face de cette ville, allant à la Nouvelle-Orléans: John Swasey à 1 heure de l'après-midi, [illegible] à 2 heures, 30 minutes, W. W. C[illegible] à 5 heures 30 minutes.

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer que M. GEORGE F. BRIANT, qui pendant les cinq dernières années a été [illegible] au département du trésor, sera soutenu pour la place de Trésorier d'Etat par
UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

Décédée hier matin à 10 heures, dame MANUEL PRADOS, née CARMELITE DE LEIBA, à l'âge de 55 ans, native de cette ville.

Les amis et connaissances des familles Prados et de Leiba ainsi que ceux de son gendre Paul Emile Larreche, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie P. M.

Le corps est exposé rue du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.

Service funèbre.
Les amis et connaissances de la famille DUCKET, de Bayou Lacombe, sont invités à assister au service funèbre de feu Simon Ducket, qui aura lieu jeudi, 14 courant, à sept heures et demie du matin, à la Cathédrale. 14 oct—3

QUARTIERS GENERAUX.
Première Division—Milice de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1852.
ORDRES GENERAUX No 29.
1° En conformité de l'ordre général du quartier général de son Excellence Joseph Walker, commandant en chef, une revue et inspection générale de la Légion de la Louisiane, du régiment de Washington et des autres corps attachés à cette division, aura lieu sur la place d'Armes, mardi 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi.
2° Le brigadier général D. Augustin, commandant la Légion de la Louisiane; le brigadier général J. L. Tracy, commandant la première brigade; et le brigadier général D. Crosby, commandant la deuxième brigade, sont chargés de l'exécution de cet ordre et conduiront leurs divisions sur la place à l'heure ci-dessus indiquée complètement équipés pour la revue et l'inspection.
Par ordre de JOHN L. LEWIS, Major général commandant la 1re division de la Milice de la Louisiane.
L. E. FORSTALL, Inspecteur 1re div. M. L.
14 oct

QUARTIERS GENERAUX.
PREMIERE DIVISION M. L.
Nlle Orléans, 13 octobre 1852.
Le major général commandant la première division de la milice de la Louisiane, annonce avec un profond regret la mort des colonels STANTON et GARQUET, appartenant à l'état-major de Son Excellence le commandant en chef, et suggère comme marque de respect à leur mémoire que l'état major porte le signe ordinaire de deuil—un crêpe à la poignée de l'épée—pendant trente jours.
L. E. FORSTALL, Inspecteur 1re division M. L.
14 oct

SALONS DE LECTURE
Au Merchant Exchange au dessus de la Poste.
Le soussigné ayant loué à bail les salons de lecture ci-dessus désignés, en prendra la direction le 1er novembre prochain. Il espère conduire cet établissement à la satisfaction des abonnés et sollicite le patronage du public.
1er oct—17 GEORGE Y. BRIGHT.

NOUVELLE LIGNE D'OMNIBUS.
MM. J. B. SLAWSON & Co. ont établi depuis le 1er octobre, une nouvelle ligne d'omnibus affectée au service de la ville et du faubourg Tremé. Les omnibus partent tous les quarts d'heure de chaque extrémité de la ligne de la manière suivante:

Départs de l'encoignure des rues Plaché et Esplanade.

1er départ	à 6 heures moins	10 minutes
2me	6 "	5 "
3me	6 "	20 "
4me	6 "	25 "
5me	7 " moins	10 "

et ainsi de suite de quarts d'heures en quarts d'heures jusqu'à neuf heures moins dix minutes du soir, le dernier départ.

Départs de l'encoignure des rues Canal et Chartres ou rue des Marais.

1er départ	à 6 heures	10 minutes
2me	6 "	25 "
3me	6 "	40 "
4me	7 moins	5 "
5me	7 heures	10 "

Prix du parcours par paquets de 10 billets aux cents; ou payant, un parcours 10 cents.
1 oct—10

AVIS.—Je préviens mes amis et ceux de M. MIGUEL ALBERTI que l'accusation que j'ai portée contre lui, qu'il était un homme dangereux et suspect, n'était pas dictée par de mauvaises intentions. Son arrestation n'a eu lieu que pour satisfaire seulement les voisins. En conséquence je déclare positivement que j'ai reconnu devant le recorder Seuzeneau que M. Miguel Alberti est un honnête homme.
14 oct—3 JOHN F. PLANCHARD.

Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1852.
Les soussignés ayant fait, aujourd'hui, un examen complet du bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Helabar, et l'ayant trouvé en bon ordre et en parfaite condition, ce bateau venant d'être radoubé au chantier flottant et complètement réparé à notre entière satisfaction et sous notre direction immédiate, pour les voyages de cabotage à Plaquemine, certifient par le présent que les produits ou marchandises de toute sorte qu'on embarquera sur ce bateau seront assurés aux taux accoutumés de prime par les compagnies d'assurance de cette ville.
RICHARD L. ROBERTSON, RICHARD SWAIN, F. A. SHAW, } Inspecteurs de la coque.
JOSIAH LOVETT, Inspecteur des bouilloires.
14 oct—60f

Mobiliers d'enfans.
83 MALLES habillements d'enfans, reçus par les derniers arrivages de France et du Nord, à vendre par LAGAY & LECANU, 14 oct 36, rue de Chartres.

CAFÉ de la Havane—100 sacs de qualité commune et supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES, 14 oct 37, rue Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment réduit à 350 milliers, comprenant des grands et petits Regalias, Panetelas, Millar et Londres. Nous vendrons à bon marché par lots pour clôre des factures, en attendant des nouveaux arrivages.
14 oct LABORDE & XIQUES, 37, Commune.

CHANGE sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par A. CARRIERE, 14 octobre No 26, rue de la Vieille Levée.

A LOUER—La grande maison de résidence No 85, rue Conti, sera à louer le 1er novembre prochain par LABORDE & XIQUES, 14 oct 37, rue Commune.

CERVELAS truffés—Les soussignés offrent aux amateurs, en débarquement du navire Eastern Queen, du Havre, une petite quantité de cervelas truffés de Lyon, à vendre en détail seulement, à leur succursale, encoignure Royale et Quartier.
G. VALETON & Co. 25, Tchoupitoulas.

BEURRE de Goshen, pour famille—100 caisses, en grandes et demi boîtes de beurre frais, reçues par le Crescent City et Wm Penn, de New York, à vendre en gros et en détail par G. VALETON & Co, 25, Tchoupitoulas et encoignure Royale et Quartier.

EN débarquement des navires Crescent City et [illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.
Steamboat J L Day, Talbot, pr Galveston et Matagorda
Navire Lucas, Steele, pr Philadelphie
Barque Wm Henry, Fuller, pr Charleston
Sarah Bridge, Sturdevant, pr Boston
Gov Hinckley, Loring, pr Boston

Arrivés Hier.
Navire Raritan, Hanson, de Boston
Essex, Welsh, de Boston
Rockaway, Goodwin, de New-York
American Union, Otis, de Bath

STEAMBOATS
Steamboat J. M. Relf, Kimball, d'Alexandrie, avec un chargement de coton.
Steamboat Music, Struck, de Donaldsonville, avec un chargement de coton, sucre, melasse, &c.
Steamboat Globe, Gilbert, de Yazoo City, avec un chargement de coton, sucre &c.
Steamboat Arkansas, Hill, de la Rivière Yazoo, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Grenada, Gwartney, de Yazoo City, avec un chargement de coton.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Rivière Yazoo	Arkansas, Stevenson	5 h P M
St Louis	E Howard, Northern	5 h P M
Vicksburg	D S Stacey, White	5 h P M
Biloxi	St Charles, Walker	5 h P M
Rivière Rouge	Texas Ranger, Hickman	10 h A M
St Louis	Bunker Hill, Edson	5 h P M
Pittsburg	Ambassador, Hunter	5 h P M
Louisville	California, Brooks	5 h P M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Mobile	Florida, Grant	12 h M
Shreveport	J M Relf, Kimball	5 h P M
Ouachita	Rockaway, Cannon	5 h P M
Rivière Yazoo	Grenada, Gwartney	5 h P M
Rivière Yazoo	Globe, Gilbert	5 h P M
Galveston	J L Day, Talbot	9 h A M
Ophelia	Ophelia, Orles	12 h M

STEAMBOAT MANIOPE.
Les personnes qui ont donné du chargement par ce bateau (qui a sombré en septembre dernier) sont requises de présenter leurs notes d'envoi aux soussignés, sans délai, afin de participer à la part du produit des marchandises sauvées, réglement qui se fait en ce moment.
Nouvelle Orléans, 11 octobre 1852.
BROTHER & ROBERTSON, arbitres,
12 oct—1f Enc. des rues du Camp et Gravier

Succession de Louis Barthélemy Rey.
AVIS est donné aux créanciers de cette succession d'avoir à se faire connaître au soussigné, et à lui remettre une note de leurs créances.
CHAZAL THOMAS, administrateur,
13 oct—10 rue Bienville, No 43.

PAPIERS PEINTS FRANCAIS.
DELICHOIX—Importateur.
No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,
APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur
Le grand assortiment de **PAPIERS PEINTS,**
qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, cafés, salons, &c. Papier haut satin (blanc Aiva) papier glacé, sujets historiques, salle à manger, marbres, bois, statues, corniches, granit, devants de cheminée, petits satins, papiers communs, depuis 20 jusqu'à 25 cents.
Les personnes qui viendront examiner son stock s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, ni surtout à meilleur marché. 9 sept—a

PIERRE POUTZ a transporté son magasin du No 93, rue de la Douane, au **No 23, rue Royale.** 9 oct—ab

VINS rouge et blanc—30 barriques vin rouge St-Emilion,
40 barriques vin rouge Chateau Lousteneuf, St-Estèphe Médoc,
150 barriques vin rouge diverses qualités,
50 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
11 oct J. B. PREAU & Co, 33, rue Gravier

EAU DE-VIE ayant droit au drawback—20 quarts de pipe Samuel Richard, à vendre par
13 oct J. B. PREAU & Co 33, rue Gravier

CHAMPAGNE—30 paniers Schreider, 80 paniers Heidsick, à vendre par
13 oct J. B. PREAU & Co 33, rue Gravier

FRAISES au jus—60 caisses fraises au jus Teyssonneau, à vendre par
13 oct J. B. PREAU & Co, 33, rue Gravier

Genièvre de Hollande de la marque Steinhout, à vendre par les soussignés, qui continuent à tenir cette marque, reçue précédemment par Gildemeester & Co.
J B PREAU & Co, 13 sept 33 rue Gravier

ON demande immédiatement une cuisinière pour une maison de la ville. S'adresser au bureau du journal. 13 oct

SAVON de Castille—100 caisses savon de Castille, reçu directement et à vendre par
12 oct BERNARD TURPIN 20, Vieille Levée

CACAO Guayaquil, en douane, reçu directement et à vendre par BERNARD TURPIN, 13 oct No 20, Vieille Levée

CACAO de Maracaibo—100 sacs cacao de Maracaibo, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

VIN ROUGE—10 barriques C. C. La Mission 1847,
45 barriques Pessac 1848, pour famille,
15 do St Julien médoc,
31 do St-Denis, bon ordinaire,
144 caisses C. C. La Mission 1841,
180 do do 1842,
30 do do 1840,
25 do do 1844,
100 do Haut Talence 1841,
67 do St Estèphe Médoc, à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
12 oct 109, rue Royale.

FROMAGE—12 caisses fromage ronds de Hollande, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 1 oct 109, rue Royale.

VIN BLANC—77 demi-pipes vin blanc Haut Barsac, 5 do do du Haut Sauterne, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 19 oct 109, rue Royale.

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations contre le brick MOUNT VERNON ou la goëlette MARY ELLEN, sont priées de les présenter dans les trente jours qui suivront cette date.
DELVAILLE & MORENO,
13 oct—10 34, Vieille Levée.

VICTOR HEBERT & Co.
149, RUE DE CHARTRES.
Almanachs de la Louisiane pour **1853.** 12 oct

LIBRAIRIE FRANÇAISE de **VICTOR HEBERT & Co.**
149, RUE DE CHARTRES.
Proudhon P. J. la Révolution sociale, *démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre.*
12 oct

VICTOR HEBERT & Cie.,
149, *rue de Chartres.*
Publications Illustrées à 5, 15, 20, 30, 40, 50, 60 cents et $1.
DUMAS, Balzac, Georges Sand, Walter Scott, Cooper, Paul de Kock, Jacob (Bibliophile), Paul Feval, E. Sue, Reybaud, Pigault Lebrun, etc., etc.
Nouveautés:
Léon Gozlan—Histoire de cent trente femmes.
Reybaud—Nouvelles, édition Charpentier, in 12.
12 oct

ATTENDU par le navire Wolfe, venant de Bordeaux: 80 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 12 oct 13 Toulouse

CASQUETTES D'ENFANS.
DIX malles casquettes d'enfans, tous les derniers genres, reçues par le Crescent City, à vendre par LAGAY & LECANU. 12 oct 36, rue de Chartres

Chemises d'hommes.
125 DOUZAINES devants en toile—article nouveau à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 12 oct 36 rue de Chartres

Chemises d'enfans.
100 DOUZAINES chemises d'enfans, devants en toile, plis nouveaux, reçues par le Crescent City, à vendre par LAGAY & LECANU, 12 oct 36 rue de Chartres

Jambons de Westphalie.
EN débarquement du navire Richard Cobden, de Breme:
160 jambons de Westphalie, à vendre par DUNTZE & IKEN, 12oct encoignure Royale et Conti.

ANISADO de la Mallorca—10 pipes et 10 barils; Bouchons—50 balles;
Papier pour cigarette—50 balles, en débarquement du trois mats Lautaro, à vendre par
1 oct B. VALLS, 73 rue des Magasins

VINS rouge et blanc—100 barriques vin rouge St-Julien Médoc,—50 dito St-Estèphe,—50 dito St-Julien, qualité supérieure,—200 caisses St. Julien,—400 caisses dito, sujet au drawback,—50 barils vin blanc Haut Sauterne,—100 dito, qualité supérieure,
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 11 oct 27, rue St-Louis.

HUILE d'olive, Vermouth, etc—Reçu par le navire Telasar, de Marseille,
100 paniers huile d'olive fraîche,
100 caisses vermouth, 50 do absinthe.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 11 oct 27, rue St-Louis

DAMEJEANNES, Bouteilles, etc.—600 damejeannes d'un gallon,—800 dito de 2 gallons,—400 dito de 3 gallons,—300 dito de 5 gallons—100 paniers bouteilles vides 22 onces,—5 balles de 15,000 bouchons surfins,—30 ballots de 500 dito, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 11 oct 27, rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE Schreider, en débarquement du navire Hamlet, à vendre par J. B. PREAU & CO, 9oct 33, rue Gravier.

EAU de vie, Madère, Port, Sherry—En magasin 14 damejeannes EAU DE VIE très supérieure de la marque J. J. Faure, 10 damejeannes Madère, 10 do Porto très vieux et 10 do Sherry, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 9oct 28, rue de la Douane

ABSINTHE—60 caisses absinthe, en magasin et à vendre par TH. BAILLY, BLANCHARD & C°., 9 oct 28, rue Douane

A VENDRE en débarquement du navire Charon, de Bordeaux:
50 barils vin Haut Sauterne,
20 barriques vin vieux pour familles,
25 barriques vin bon ordinaire,
par HENRY VALETON, 29 sep 90, rue St-Louis

DIVERS—6 caisses pâtes truffées; 20 do cèpes à l'huile; 30 do petits pois assortis; 4 do champignons; 15 do truffes; 200 do sardines en boîtes; deux tiers, demi, tiers et quarts de boîtes, ayant droit au drawback, à vendre par WILLIAMSON, ZABATIN & Co, 21 sep 20 1/2, rue Poydras

DIVERS—5 sacs graines de Caraway—10 sacs ou des Canaries—8 sacs graines de Moutarde do—10 sacs oignons de mer—10 sacs fleurs de Camomille 20 barils feuilles Senna—5 caisses cire blanche—1 caisse gomme arabique—10 caisses gomme myrrhe—20 caisses borax—40 caisses Porto Ipecca, &c., &c., en magasin et à vendre par E. J. HART & Co, 7oct 79, rue Tchoupitoulas.

HUILE de foie de morue—en barriques, garantie pure, à vendre par E. J. HART & CO, 7 oct 79, Tchoupitoulas.

GOMME Arabique—10 caisses en magasin et à vendre par E. J. HART & CO, 7oct 79, Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Sharon, venant de Bordeaux:
48 barriques vin rouge bon ordinaire.
A vendre par BOYER FRERES, 24sept rue Moreau et Mandeville

COTON Osnaburg, 8pr—55 balles alabama "Cypress Grove" Osnaburg 30 et 36 pouces, en débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM, 14 sep 96, rue Gravier

CIGARES de la Havane—En débarquement de la goëlette Caroline, lot assorti des marques les plus réputées, à vendre par J. M. CABALLERO, Importateur, No 36, Vieille Levée, 9 oct entre Douane et Bienville

SARDINES, pâtés, fruits, &c., &c—[illegible]

ATTENDU prochainement par le navire Atlas, du Havre:
1,000 demi-caisses 5 gallons, 800 de 1, 2, 3 gallons,
4 tonneaux Gruyère,
50 caisses fromage Tête de Maure,
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 6 oct 9 et 10, Jefferson.

ATTENDU prochainement par le navire Vermont, de Bordeaux,
100 caisses sardines en 1/4 et 1/2 boîtes.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO., 6 oct 9 et 10 Jefferson.

CHANGE sur New-York et Gênes directement. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 6 oct 9 et 10 Jefferson

BRODERIES FINES.
GRANDE OCCASION.
RECU de New York une très grande quantité de broderies de tous genres achetées à moitié de la valeur, et que nous vendrons à très petit bénéfice. Savoir:

Mouchoirs brodés de	$1 à 6	00
" ourlets et rivières		75
Cols brodés garnis		75
" chevalière à boutons	1	00
Chemisettes brodées très riche depuis	2	50
Manches, forme nouvelle	1	00
Bandes anglaises do depuis	3	00

P. & E. REILLY & Co,
21 sept Encoignure Royale et Canal.

DUPUIS & CLEMENT,
Jardiniers fleuristes et pépiniéristes décorateurs,
Rue de la Levée, entre Lesseps et Pologne, près des Magasins à Tabac.
ENTRETIENNENT les jardins au mois et à la journée, font tout ce qui concerne leur état. On trouvera chez eux des assortiments de plantes et arbustes de toute espèce, à des prix très modérés.
28 sep—3 m

150 Caisses Marchandises Nouvelles.
LE public est respectueusement invité à venir visiter son stock de Marchandises Nouvelles, consistant en **Broderies, Rubans, Soieries,** et un assortiment complet de **Marchandises Sèches** dont le détail serait trop long, de la plus haute nouveauté et arrivant directement de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de la Belgique, de la Chine et du pays; et ayant reçu aussi un très bel assortiment de **Souliers,** le tout pour être vendu aux prix les plus modérés.
A. WEYL,
anciennement encoignure Moreau et Français.
Nouvellement encoignure Chartres et Français.
27 sept—1m

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par
A. & J. DENNISTOUN & Co.,
21 nov—1an 93, rue Gravier

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.
A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE 30jan—1an 75, rue Conti ou au No 29 rue Hercules

Corsets français, sans coutures.
En coutil, satin et soie,
A vendre au magasin de mercerie de F. JAUFFROID, 10jt No 62, *rue de Chartres.*

EN magasin—Vin rouge en barriques et en caisses, de toutes les qualités; vin blanc du do—Cognac en 1/4, 1/4 et 1/8 de pipe; vin du Rhin; vieux Bourbon et Monongahela whiskey; old Monongahela rye do, &c. A vendre par
27 sept NADAU DU TREIL.

MARCHANDISES NOUVELLES.
PHILIPPE ALLENET,
53 & 55, Rue de Chartres,
OFFRE en débarquement un grand assortiment de:
Lainage pour enfans, chemises de peau,
Bas de femmes, en laine et en coton,
Chaussettes do do
Gants d'hiver en laine, soie et en coton
Peignes ivoire, écaille et buffle en tout genre,
Cartes à jouer, ordinaires et fines,
Grand assortiment de laines et soies à broder,
Modèles, canevas, métiers à broder de toutes grandeurs,
Bandes anglaises, cols et manchettes calquées sur nansouk, festons et modèles sur papier pour broderie anglaise,
Boîtes et paniers à ouvrages en tout genre,
Jouets d'Allemagne par caisse et par douzaine.
30sept—ab

ARNOUX,
Encoignure Ste Anne et Condé, No 14.
BAREGES Pompadour, idem deux couleurs, écrus 4/4, idem unis,
Mousseline de laine noire 3/4,
" " couleurs unies,
" " à fleurs et nouveautés,
Indiennes françaises, anglaises, américaines, } dessins de choix, nouveaux.
Tartans écossais fins,
" grands et petits carreaux,
Foulards imprimés pour robes,
Rubans fantaisie, peignes d'écaille,
Cols, bandes et festons, broderie anglaise,
Toilerie, bonneterie, mercerie, casimirs,
Draps, cotonnades, flanelles.
Aussi—Un grand assortiment d'articles pour habitations, tels que:
Kerseys, linseys, lowell 7/8 et 4/4,
Bas et chaussettes de laine,
Couvertes blanches, grises, &c.
Le tout à des prix réduits. 9 oct

LIBRAIRIE FRANCAISE,
56, rue de Chartres.
Lecture à bon marché
REÇU par le Eastern Queen un grand assortiment de nouveaux **ouvrages illustrés** de la littérature française moderne, en livraisons à 10, 20, 25 et 30 cents.
Entr'autres: Œuvres de A. Dumas, H. de Balzac, G. Sand, Nodier, F. Soulie, A. Karr, E. Sue, Bibliophile Jacob, P. de Kock, etc., etc.
Ouvrages maçonniques.
Revue Catholique.
Ouvrages historiques de Lamé-Fleury et autres, pour la jeunesse.
[illegible]
Albums comiques de **Cham et de Bertall**
FORMAT IN 12, DIT CHARPENTIER:
Histoire de la Restauration, par Lamartine.
Théâtre de C. Delavigne, Ponsard, etc.
Nouvelles Genevoises.
Le livre des Orateurs, par Timon (Cormenin).
Œuvres de P. Mérimée.
Poésies de A. Chenier, Millevoye, Louise Collet, Confessions de saint Augustin.
Ouvrages nouveaux de Guizot, V. Cousin, Sainte-Beuve.
Emaux et Camées, par T. Gautier, etc., etc.
En vente chez A. PAYA & Co., 9 oct—1f 56, rue de Chartres

Aux Amateurs de belles Volailles.
LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles des plus belles races, comprenant toutes les plus grosses races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud. Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur," "Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," "Guangdongs," "Poonaaes épinglées," etc. etc.
Des œufs frais (pour la couvée) des qualités ci-dessus désignées, seront emballés avec soin pour l'exportation.
Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou différemment à
A. VERLOIN DE GRUY, 28, rue Condé
ou au No 222, rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier où le public en général est invité à venir les examiner. 8 oct—1an

Installation de Magasin à vendre.
LES vitrières, l'installation du gaz et le vernis du magasin No 66, Vieille Levée. Le tout en parfait état et pouvant servir pour un magasin de lingerie, confectionnés. L'acheteur aura le privilège de louer le dit magasin.
S'adresser sur les lieux, ou à
JOS. N. ROBERT & CO,
30sept Maison-Rouge

PAUL TRICOU informe ses amis et ses clients que pour cause d'agrandissement et d'améliorations il a transféré son établissement de chapellerie à l'encoignure Royale et Bienville.
2sept ALBERT & TRICOU.

EN magasin et à vendre—
100 barriques vin rouge de Bordeaux marque Claudin,
60 bques, vin rouge de Bordeaux, Monferrand.
50 do do do [illegible] pr. familles
10 do do do vins fins.
Par L. MAJESTE, Commissionnaire,
30sept 115, rue de Chartres.

M. ST MARC donne des leçons de langue et de littérature françaises, de mathématiques, &c. Comme principal de collége en France, il a longtemps formé des bacheliers. Il complète l'instruction des jeunes gens destinés à une profession élevée, et des jeunes personnes en qui la première éducation a fait naître le goût des belles lettres.
On trouve son adresse chez M. Louis Dufau, principal du collège de la Louisiane, et chez M. Delcroix, marchand de papiers, rue de Chartres, entre St Louis et Conti 7 sept—4m

CHARBON ANTHRACITE.
Chargemens attendus.
500 TONNEAUX de charbon Red Ash, en petits morceaux et passés au crible.
500 tonneaux (Rainbow), White Ash, qualité extra.
1000 tonneaux charbon en gros morceaux pour fonderies.
Ces charbons sont de la meilleure qualité. Les personnes qui désirent faire leur approvisionnement d'hiver peuvent se procurer du charbon à meilleur marché que dans aucun autre chantier de la ville.
A vendre en grenier ou boucauts, et en quantité à la convenance des acheteurs. SPENCER FIELD, 21 sep—90 rue Poydras No 16

CHARBON.
CHARBON DE PITTSBURG—60,000 barils dans le port et au chantier, à vendre par
C. A. MILTENBERGER, Agent.
Bureau, 99, rue Gravier & 66, Promenade Triton.
13sept

CHARBON—CHARBON—CHARBON
LES personnes qui désirent faire leur approvisionnement d'hiver peuvent se procurer la meilleure qualité de charbon de Pittsburg, en quelque quantité que ce soit, et au plus bas prix du marché, pour du comptant, en s'adressant à
C. A. MILTENBERGER, agent,
Bureau No 99, rue Gravier,
20sep—12 et 66 Promenade Triton

CHARBON—CHARBON.
20,000 barils charbon de Pittsburg, première qualité, aux chantiers de charbon de la ville, Nos. 359, rue Royale, 77, rue de la Douane et 332, rue Tchoupitoulas, à vendre aux plus bas prix pour du comptant.
Aussi—Cannel, Anthracite et Anglais.
16sept McBEAN, WILLARD & CO.

PAPIERS PEINTS! PAPIERS PEINTS!!
32, rue Conti, 32, entre Chartres et Levée, *Près l'Hôtel Conti.*
DEPOT de PAPIERS PEINTS des fabriques de Paris, seulement. On trouvera dans cette maison tout ce qui généralement se fabrique en papiers peints.
Le gérant de ce dépôt fait remarquer aux consommateurs que n'ayant aucun frais de maison, il vendra toujours au-dessous des prix établis par les autres maisons de ce genre.
Le gérant du dépôt: JULES CERCUEIL.
16sept—1an.

Mme. L. CLARET,
Accoucheuse,
Reçue par la Faculté de Paris
No. 176, RUE BOURBON,
31mai—1an Entre Toulouse et St-Pierre.

Bottes et Souliers—493 caisses en débarquement des navires Belle Rock, Henry et Delphos, comprenant un assortiment complet, à vendre à des conditions libérales par J. M. GOUGD & CO, 18 sep 8, rue des Magasins

Chapeaux et Casquettes—Chapeaux de soie, laine et communs, pour hommes. Casquettes en drap, étoffe, etc., à vendre par JOHN M GOUGD & Co, 18sep 8 rue Magasins

Consultations Somnambuliques,
CHEZ Mme STEVENS,
Rue Bourbon, 167, entre St-Philippe et Ursulines.
SOMNAMBULES pour recherches et maladies. Consultations tous les jours.
On peut donner les meilleures références sur les résultats obtenus. 15sep—1m

PORTER ET ALE—200 barriques ale de E. & B. Byass:
50 barriques porter de E. & B. Byas;
100 do ale de Tennent;
40 do porter de Barnett; à vendre par G. VALETON, 4 oct 25, rue Tchoupitoulas

BEURRE frais—100 caisses en grande dépôts pots beurre de Goshen de choix, à vendre en gros et en détail par G. VALETON, 4 oct 25, rue Tchoupitoulas

BISCUITS assortis—500 barils de Robinson, en débarquement du navire Carroll, venant de Liverpool, à vendre par G. VALETON, 25, rue Tchoupitoulas

[illegible]

Avis aux contribuables.
Bureau du Recorder du deuxième district,
Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1852.
AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du deuxième district (ancienne première municipalité) sont maintenant prêtes à être examinées et corrigées à mon bureau, et qu'elles resteront ouvertes pendant trente jours à partir de cette date, conformément à la loi.
Heures de bureau: de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, tous les jours.
JH. GENOIS,
5 oct—30 Recorder du deuxième district

INSTITUTION GOUBAULT,
No 164, rue Toulouse.
A PARTIR de ce jour, 1er octobre 1852, l'Institution est dirigée par Mr. et par Mme Bourreter. Les familles sont invitées à venir visiter l'établissement qui ne laisse rien à désirer. 1 oct

COLLEGE JEFFERSON.
LES classes de cette institution sont maintenant organisées pour l'hiver. Les parents qui ont l'intention de faire suivre à leurs enfants les cours de cette institution sont invités à les envoyer au commencement de la saison. Les élèves sont invités à rentrer le plus tôt possible. 8oct

Cours du soir pour les ouvriers.
LES ouvriers qui désirent apprendre, surtout la langue anglaise, sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir il sera ouvert, à partir du 15 octobre, un cours d'anglais, de français et d'arithmétique, rue Toulouse No 164. On est prié de venir se faire inscrire. Prix: quatre piastres, payables d'avance.
1 oct

AU PUBLIC.
MME. Vve HERICY informe le public qu'elle continue comme par le passé l'établissement de teinture situé rue Condé Nos 94 et 96; et recevra les objets qui à teindre ou à dégraisser.
24 sept—30 Vve HERICY

Articles de Nouveautés.
ISAAC SAWIN.
44, rue du Camp, au premier,
VIENT de recevoir par les navires Miss Holmes, Clifton, et steamship Crescent City, un assortiment complet de
CHAPEAUX paille pour dames,
CAPOTES soie,
Rubans,
Velours noir étroit,
Peluches,
Crêpes,
Plumes,
Fleurs artificielles,
Florences satins,
Toilettes,
Garnitures, &c.
A toujours en magasin un assortiment de chapeaux paille communs.—Tous les articles ci-dessus énumérés méritent l'attention des acheteurs et seront vendus à des prix très modérés.
12 oct ISAAC SAWIN, 44, rue du Camp

SAMEDI 16 OCTOBRE 1852.
Ré-ouverture de la branche de la rue SAINT-CHARLES, No 36, DE L'ETABLISSEMENT T. MOREAU. 151, RUE ROYALE.
CET établissement ayant été fermé pour cause de réparation, le propriétaire prévient ses amis et le public qu'il en fera l'**Ouverture samedi prochain, 16 courant.** Le magasin, considérablement agrandi, lui permettra de donner à son stock toute l'extension que justifie le bienveillant patronage qu'il a reçu jusqu'à ce jour.
Persuadé que le bon marché peut seul assurer l'affluence des acheteurs, il se propose de réduire ses articles aux prix les plus limités. En conséquence, il offre dès aujourd'hui **les gants vrais Jouvin au prix de $1 la paire.** Le salon de coiffure pour hommes est transféré au premier étage, a été installé avec tout le luxe et le confort désirable, et peut rivaliser avec [illegible] ce qui a été fait jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans dans ce genre.
11oct—1m

HOTEL D'ORLEANS,
Nos 149 et 151, rue de Chartres.
M. L. DUTOUR a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir cet hôtel, qui est meublé avec l'élégance la plus distinguée, installé d'après le confortable le plus moderne et situé à proximité des steam-boats. Le propriétaire ne reculera devant aucun effort ni aucun sacrifice pour lui attirer le patronage de Messieurs les habitans. 11oct—1m

VETEMENS D'HOMMES,
pour l'hiver,
36, RUE DE CHARTRES.
NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Empire City, W. Penn, Benj. Franklin et Crescent City, de New-York, un nouvel assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes d'hiver, que nous vendrons à des prix très modérés.
LAGAY & LECANU,
8 oct 36, rue de Chartres.

DEPOT DE DRAP DE BILLARD
Des premières Fabriques Françaises.
P. LEVERRIER, rue de Chartres, 70, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de **drap pour billard,** et que, d'après un arrangement pris avec les fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet ces assortiments.
Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 8oct

Bonne Affaire! Bonne Affaire!
LE soussigné ayant en vue des affaires qui demanderont toute son attention, désire vendre le Café si avantageusement situé par sa position et sa commodité, connu comme **Café de la Ville,** rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, touchant au bureau du recorder et de l'Arsenal. Si cet établissement n'est pas vendu le 15 octobre courant, il sera exposé en vente publique par S. Guinault, encanteur, sur les lieux, le vendredi 15 octobre 1852, à midi.
Conditions.—S'adresser au bureau de l'encanteur, ou sur les lieux. 8 oct—tf

A Vendre
SUR une habitation, à 45 milles au-dessous de la ville, une machine à vapeur avec cylindre de douze pouces de diamètre et une projection de quatre pieds avec les tuyaux, bouilloires, &c.
Aussi—Une roue d'impulsion ayant un diamètre de 10 pieds avec tous les accessoires et 300 pieds de chaîne pour les cannes, le tout complet.
PAYNE & HARRISON,
30sept—1m 112, rue du Camp

AVIS.
ON demande trois vendeurs parlant le français et l'anglais et qui sont versés dans le commerce des nouveautés.
5oct M. R. HAGGERTY & BRO.

Changement de magasin.
THOMAS C. PAYAN & Co ont transporté leur magasin du No 10, rue du Canal, Building Row au No 74, rue du Canal à trois portes de la rue de Chartres et du même côté de la rue, dans le magnifique bloc de maisons qui vient d'être terminé et où se trouvait jadis le Waverley House. C'est le quatrième magasin à gauche en quittant la rue de Chartres et en se dirigeant vers le fleuve. 5oct—1m

G. W. DUNBAR.
MARCHAND en gros de bottes et souliers, **No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.** 4 oct

Marchandises pour $1, pour le Mexique.
EN débarquement du navire Lapland, de Liverpool:
6 caisses Bretagnes; 12 caisses Crees,
6 caisses Estoupilles; 3 caisses Mouchoirs Verona.
AUSSI—30 colis de marchandises pour $1, consistant en toile à chemises et à draps, d'Irlande; mouchoirs batiste-fil; ginghams; nappes, serviettes et essuie-mains; linon à moustiquaire; bockabales, diaprés, osnaburgs, burlaps, toile de Russie, &c, &c, etc.
O. B. GRAHAM, 23sept—12 No 96, rue Gravier

A LOUER.
Deux vastes magasins à trois étages, Nos 39 et 41, rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Poydras et Lafayette; chacun de ces magasins s'étend jusqu'à la rue Commune.
Deux magasins à quatre étages, rue Front Levée, près la rue Lafayette.
La maison de résidence No 118, rue Julie.
L'étage supérieur du magasin No 9, rue Bienville.
Aussi:
Un des magasins "Carrollton," avec résidence au dessus, près du marché Poydras, faisant face à la rue Poydras, et maintenant occupé par M. M. Castello.
9 oct—1m PETERS, MILLARD & Co.

A LOUER
UNE belle résidence rue Bourbon, avec un bureau attenant, anciennement occupée par M. L. Millaudon. A louer pour le 1er novembre 1852.
S'adresser à ABAT & GENERES, 24sept 54, rue Royale

AUX MERES DE FAMILLE.
IL vient un moment où les parents se décident quoiqu'à regret à mettre les enfans à l'école; la crainte de causer du chagrin à ces petits êtres fait toujours reculer ce moment redoutable. Mme Millet, dans cette circonstance, désire attirer sur elle l'attention des familles. Son externat, fondé en 1838, a acquis une réputation qu'elle doit surtout à son système d'enseignement. Sa méthode consiste à se faire aimer de ses élèves, à les instruire en les amusant, et par les soins dont elle les entoure elle devient pour eux une seconde mère, et une amie dévouée.
On peut, en l'honorant d'une visite rue St. Pierre No 29 entre les rues Royale et Bourbon, s'assurer des progrès rapides que font les petits enfans qui lui sont confiés; elle en a de trois ans qui épellent bien, qui comptent bien et qui répondent avec assurance aux questions qu'on leur adresse sur l'Histoire sainte et la géographie.
Le prix est modéré. 2 oct—1m

CIRE—21 balles cire blanche de la Havane, en entrepôt et à vendre par P. CUSACHS, 30sep enc. Royale et St-Philippe

CHAMPAGNE ET LIQUEURS—
30 paniers Champagne;
117 do Anisette,
20 caisses Guignolet, à vendre par
POREE & GIRARD,
31aout 7, rue St-Louis

Modes et Nouveautés Françaises.
McCLURE & SAUNDERS,
No 9, RUE DES MAGASINS (AU PREMIER.)
RECOIVENT actuellement leur superbe assortiment de marchandises de fantaisie, importées par eux, et se composant en partie de Chapeaux et Capottes de paille et de soie.
RUBANS.
PLUMES.
FLEURS.
DENTELLES.
BRODERIES.
GANTS.
PARASOLS & OMBRELLES.
MOUCHOIRS.
CREPES.
Et toute espèce de fourniture de Modes, sur lesquelles marchandises ils appellent l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne. Ils vendront à des prix réduits pour du comptant, ou pour du papier sur la ville.
23sep—1m McCLURE & SAUNDERS.

TERRE A VENDRE.—Un lot de terre, en tout ou en partie, situé dans la paroisse St-Jean-Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ 33 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 16 arpents plus ou moins de face, sur 40 arpents plus ou moins de profondeur, [illegible] et mesurant 348 acres. Aussi 240 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane.
1sept Ed. PEYCHAUD, Caissier pro. tem.

TAPIS—TAPIS.
Au No 23, rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & Cie, ont reçu par les derniers arrivages un très grand et bel assortiment de **TAPIS,** tels que: tapisserie de velours et de Bruxelles, tapis de Bruxelles à trois tissus, ingrains, tapis de Venise, tapis à descentes de toute largeur, [illegible] toile cirée pour plancher, [illegible] de trois à vingt-quatre pieds de large, [illegible] Le tout est offert aux plus bas prix du marché, en gros et en détail, pour du comptant ou billets à satisfaction. 4oct—6

MODES ET NOUVEAUTES!
S. YALE Jr. & Co,
27, Rue des Magasins,
RECOIVENT par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés, tels que:
SOIERIES,
VELOURS,
RUBANS,
DENTELLES,
BRODERIES,
FLEURS ARTIFICIELLES,
CHAPEAUX DE PAILLE,
CAPOTTES,
FOURNITURES POUR MODISTES,
Ainsi que:
Mérinos, Cachemires, Mousselines de laine (imprimées nouvelles), Passementeries, Garnitures pour robes, [illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNES.
GODCHAUX Frères,
107 et 108, *Vieille Levée, en face le Marché à la Viande, Nouvelle-Orléans.*
RECU par les navires Maid of Orleans, Creole, Lewis Moser, Héro, Colombo, Indiana, par les steamers Ben Franklin, Crescent City et Empire City, de New York, et par le navire Sea Eagle du Havre, et continueront de recevoir par chaque packet, un assortiment des plus complets en habillements pour hommes et pour enfants, dont les articles suivants sont une partie:
Pantalons satinette, noirs, gris et bleus,
Do casimir fantaisie, nouveaux dessins toutes qualités,
Do do noir do do,
Do satin laine noir et couleurs extra,
Gilets drap satin, cachemire, velours, noirs, couleurs,
Do fantaisie des genres les plus nouveaux (dernière coupe),
Paletots drap, tweed, drap pilote, casimir, etc., etc., (noirs, couleurs et fantaisie,
Un assortiment complet de chemises des meilleurs (fabricants de Paris,
Do do do chapeaux do do,
Chemises de dessous et caleçons de toutes sortes,
Chaussettes do do.
Cravates, cols nœuds, écharpes tous genres, etc.
Un assortiment très varié en drap noirs et couleurs, casimirs, satin laine, casimir couleur, des dessins les plus nouveaux,
Flanelle, doublures, à vendre par pièce et par yard,
Fournitures de tailleurs,
Conditions libérales pour MM. les marchands.
Deux coupeurs attachés à notre maison portent constamment leurs soins à la coupe et à la confection des vêtements demandés sur mesure.
Tous nos efforts tendent à justifier la préférence de ceux qui voudront bien nous honorer de leur visite.
6 oct

AVIS.
LES créanciers de la succession de Jean Baharie, sont invités à présenter leurs comptes au bureau du soussigné, avocat de la succession, et ceux qui doivent sont priés de venir régler.
J. M. MAUREAU,
6oct—10 rue Ste-Anne No 40

L'ATTENTION des officiers des Compagnies de Pompes à incendies de la Nouvelle Orléans est respectueusement appelée sur un acte de la Législature intitulé: "Acte pour incorporer les Compagnies de pompiers de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 22 mars 1842, qui rend obligatoire à tous les officiers des Compagnies de pompiers de remettre au shérif de la paroisse d'Orléans dans le mois d'octobre de chaque année, une LISTE de tous les membres actifs de leurs Compagnies respectives.
(Voyez actes de 1842, page 412).
Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, le 5 d'octobre 1852
6oct—30 JAMES P. FRERET, Shérif

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Recorder—1er District.
Nlle-Orléans, 1er octobre 1852.
AVIS est par le présent donné que les listes d'assessement du **1er district** (ancienne 2me municipalité), sont maintenant prêtes à être examinées et corrigées au bureau du secrétaire du Conseil des Assistants-Aldermen, chambre No 12, Hôtel de Ville, et qu'elles resteront ouvertes pendant trente jours à partir de cette date, conformément à la loi.
Heures de bureau: de neuf heures du matin, à trois heures de l'après-midi. J. L. WINTER,
1oct—30 recorder

Un Moulin à Scie à vapeur de force de 29 chevaux, avec transmission pour une grande scierie à mouvement alternatif, chassis à 3 lames, mobiles à volonté, et avec transmission pour une scie circulaire et machine à raboter et à assembler les planches, à vendre par BRUGUIERE & CO, 13aout 9, Bienville

AVIS—Un Français parlant un peu l'anglais et gradué dans l'ancienne Université de France désire trouver dans une famille, soit sur la côte, soit dans la campagne, un emploi de précepteur. Adresser les lettres, A. B. chez M. A. Carrié, No. 22, Vieille-Levée. Renseignements et recommandations au même endroit. 23sept—30

AVIS.
LE bureau de la compagnie **Home Mutual Insurance** a été transporté du No 36, rue Gravier au No 46, rue du Camp, encoignure Gravier, au même lieu où se tenait le journal de F. L. Maxwy. JAMES H. WHEELER, Secrétaire
25sept—ab

A vendre à l'amiable.
UN fonds d'établissement de confiseur situé rue de Chartres, entre les rues Toulouse et Jefferson, No 170.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux
8oct—8

EN débarquement du steamboat J. Denn, de Saint-Louis:
346 boîtes purée de tomates, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF.
2 sep 13 et 15, rue St Louis

EN magasin—712 boîtes conserves Lenglet, dernièrement reçues et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
2 sep 13 et 15, rue St-Louis

Pour clore diverses Consignations.
10 Estagnons eau de fleur d'oranger,
6 caisses absinthe Pernod & Co
20 " eau de fleur d'oranger
10 " prunes à l'eau de vie
5 " poires "
5 " abricots "
30 " vin muscat Frontignan,
10 " vermouth,
20 " grand vin château Léoville
En magasin et à vendre par
L. MAJESTE, Commissionnaire,
2sept 115, rue de Chartres.

AVIS.
LES soussignés successeurs de Loreilhe & Co, ayant pris depuis le 1er février 1852 la suite des affaires de cette maison sous la raison FAURES & NORMAN prient leurs amis et le public en général de vouloir bien leur accorder leur patronage aussi qu'à l'ancienne maison et leur font savoir que leur comptoir est toujours situé encoignure Royale et Douane.
Ils profitent de la circonstance pour prévenir les anciens clients de la maison qu'ils continuent le même genre d'affaires.
FAURES & NORMAN,
16sept Encoignure Royale et Douane.

REÇU par le navire Telasar, de Marseille:
100 paniers huile Plagnol en bouteilles et 1/2 bout.
100 caisses capres, cornichons, olives,
30 caisses anchois à l'huile et à la saumure,
10 caisses olives farcies,
10 balles bouchons pointus surfins,
20 balles bouchons à champagne,
5 balles bouchons superfins.
3 balles bouchons à damejeannes,
30 caisses de 100 flacons marasquin pour distillateurs,
30 caisses de 100 carafes do
A vendre par HENRY VALETON, 5oct 90, St Louis

VINS rouge et blanc en magasin.
40 barriques vin rouge bon ordinaire,
15 do do Cantenac,
10 do do Margaux,
20 do do St-Julien,
5 do do Listrac,
2 do do vin blanc Haut Sauterne,
39 demi-barriques Haut Sauterne.
A vendre par FAURES & NORMAN
16sept 33 & 35, rue Royale

VERMICELLI ET MACARONI—200 caisses vermicelli et macaroni d'Italie, à vendre par JOS. LANATA, 8 oct 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse

SAVON de Castille—100 caisses savon de Castille, à vendre par JOS. LANATA, 8 oct 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

VINS—175 caisses Château Bel-Air,
80 barriques Médoc Pauillac et St-Estèphe,
200 caisses Haut Sauterne,
30 barils vin doux de Porto.
A vendre par JOS. LANATA, 8oct 11, rue Jefferson

200 LIVRES Saucissons de Bologne,
Huile douce en jarres—300 jarres pour machines,
Amandes—20 sacs amandes sans coques,
Lignes de pêche—4 barriques de 8, 12, 20 et 24 onces, à vendre par JOS. LANATA, 8oct 11, rue Jefferson

Nouveautés d'automne.
GIQUEL & JAMISON,
No 18, rue de Chartres,
RECOIVENT en ce moment par les navires Eastern Queen, Sea Eagle et Lonnel Dyer, du Havre, et les steamers Benj. Franklin et Empire City, de New-York, les articles suivants, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, au plus bas prix de la place:
Mousseline de laine imprimée, riche;
" " robes Bayadères;
Cachemire et valencia riches;
Mousseline de laine imprimée, pour enfants;
Robes indienne Bayadères;
Indienne française, nouveauté;
[illegible] imprimé pour rideaux;
Damas laine et soie do;
Soieries changeantes;
Robes soie, damas et barpoor;
Soieries couleurs, rayées et carreaux;
Soieries noires, un grand assortiment;
Mouchoirs batiste, brodés et unis;
Robes en mousseline brodée;
Rideaux brodés, en mousseline et bobinet;
Cravattes soie fantaisie, pour hommes;
Crêpe de Chine pour robes;
Bobinet et mousseline brodée, pour moustiquaires;
Châles crêpe de Chine brodés et unis,
Mantelets et manteaux, soie et velours;
Cols, chemisettes et manches brodés,
Gants peau pour dames et hommes;
Rubans velours toutes couleurs.
Cols, chemisettes et manches crêpe noir, Barpoor noir et couleurs, voiles dentelle véritable et imitation, mousseline suisse brodée et unie, dentelle et entredeux valenciennes, châles cachemire et soie, tartaner soie et à carreaux, drap pour manteaux de dames, damas laine et coton pour rideaux, alpacas noirs, unis, rayés et brochés mérinos et mousseline de laine couleur, chemises et jupons, bas et chemisettes, mérinos, mouchoirs soie et foulards, chemises flanelle blanche, rouge, bleue et jaune, coton blanc et écru de toutes largeurs, mérinos anglais de toutes couleurs, [illegible] couvertures à lits et pour nègres, couvertures en molleton, bas et chemisettes coton, cotonnades, linsey, kersey, denims, [illegible] coton, coutil à matelas, galons, agrafes, mouchoirs tête, Lowells, satinet, casimirs, châles laine, etc. etc.
GIQUEL & JAMISON.
4 oct—6 18 rue de Chartres

A VENDRE en magasin—100 barriques vin rouge St Julien bon ordinaire.
180 barriques vin rouge St-Estèphe bon ordinaire.
35 do do différentes marques pour familles,
40 barriques vin blanc Haut Sauterne,
150 barils do do.
40 quarts de pipes cognac Edmond Jantin,
20 do do do Fine champagne,
50 paniers de 100 bouteilles vides,
15 balles de 15 milliers bouchons pointus, etc.
X. LAMBERT,
6 oct 62, rue des Magasins

Ecriture et tenue des Livres.
De nouvelles classes sont ouvertes cette semaine à l'Académie de Dolbear, 56, rue du Canal—
Les jeunes gens qui cherchent de l'emploi peuvent acquérir une bonne écriture en quelques jours et comprendre la tenue des livres en quelques semaines.
Classes particulières expressément pour les dames.
Les enfans qui vont à l'école prennent des leçons de 4 à 6 heures de l'après-midi; les demoiselles le lundi, mercredi et vendredi, et les garçons le mardi, jeudi et samedi.
Les messieurs prennent des leçons tous les jours et dans la soirée. 1sept

EAU-DE-VIE—10 demi-pipes eau-de-vie D. & C. Boyancy,—25 quarts dito, à vendre par HUG. BOCHEREAU & CO, 11 oct 17 et 19, rue St Louis

VIN de Bordeaux—100 bar. vin Bordeaux bon ord. 20 du do sup. pr familles, 30 barils vin blanc Haut Sauter. A vendre par ANT. GIRAUD, 11 oct 46, Vieille Levée.

SALAISONS de Marseille—60 caisses olives vertes, [illegible] 60 caisses anchois à la saumure, 50 caisses cornichons à l'estragon 25 caisses [illegible] à vendre par A. GIRAUD, 11 oct 46, Vieille Levée

VERMOUTH—100 caisses vermouth de Noilly Prat & Co, à vendre par ANT GIRAUD, 11 oct 46, Vieille Levée

VINS—50 caisses [illegible] vin rouge diverses qualités, 100 caisses vin muscat de Frontignan, 60 caisses vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par ANT GIRAUD, 11 oct 46, Vieille Levée

BOUCHONS—15 balles de 300,000 casque bouchons réguliers, 8 balles de 20,000 chaque, bouchons pointus fins, 10 balles de 15,000 bouchons réguliers fins, 5 balles de 3000 chaq., bouchons à damejeannes gros. A vendre par ANT. GIRAUD, 11 oct 46, Vieille Levée

BIERE des Indes et d'Ecosse de première qualité, en quarts et pintes, à vendre par J. Y. DE EGANA, 28 sep 47 rue Bienville

MARCHANDISES dans les magasins de la Douane [illegible]